



**Sortir**  
Plus que 29  
jours avant  
la dernière sortie  
de l'année  
page D3

**Cyberpresse**  
Faut-il télécharger  
le RealPlayer 7?  
page C3



**Actualités**  
Plus de violence  
à la télé et plus  
de plaintes...  
page A13

**Hockey**  
STARS 3  
2  
page 53

## Un premier chromosome humain décrypté

Cette percée constitue une des plus grandes réalisations scientifiques de l'humanité

d'après AP et AFP  
NEW YORK

Pour la première fois, une équipe internationale de chercheurs a réussi à établir la carte d'un chromosome humain. Ce premier décryptage d'un des 23 chromosomes du génome humain marque le début d'une nouvelle ère pour la recherche scientifique.

« C'est la première fois que nous possédons un chapitre entier du « grand livre de l'humanité » et c'est réellement incroyable », a déclaré le chercheur Francis Collins, qui dirige ce programme international au sein des National Institutes of Health américains.

« C'est probablement un des plus grandes réalisations de l'humanité dans le domaine scientifique, avec la découverte de l'atome et la marche sur la Lune », a-t-il ajouté.

L'équipe de scientifiques, dont les travaux sont publiés aujourd'hui dans la revue scientifique *Nature*, regroupe des chercheurs anglais, américains, japonais, canadiens et suédois.

Le génome humain, l'ensemble de l'information génétique contenue dans le noyau d'une cellule, comprend trois milliards de paires de bases. Alors que de nombreux centres publics et laboratoires universitaires ont déjà identifié un tiers environ du génome, la cartographie du chromosome 22 est le résultat le plus abouti.

Pour parvenir à cet événement, les chercheurs ont aligné les 700 gènes qui forment le chromosome 22, soit 1,1 % des 61 000 gènes au moins qui constituent notre patrimoine.

« Au tour des autres chromosomes, maintenant ! » s'est félicité Ian Dunham, biochimiste du centre britannique Sanger de Cambridge et premier auteur de l'étude publiée par *Nature*.

Sur les trois milliards de bases qui composent le génome, plus de 33 millions sont sur le chromosome 22. Des mutations de ce chromosome sont à l'origine d'au moins 35 maladies. Parmi ces pathologies figurent plusieurs cancers, dont la leucémie, des anomalies du développement foetal, une maladie du coeur congénitale, et même la schizophrénie. C'est pourquoi les scientifiques l'ont choisi en priorité. Le programme

Voir **UN PREMIER** en A2

## La STL baisse ses tarifs

La Société de transport de Laval a annoncé hier une réduction du tarif de sa carte mensuelle et de ses carnets de tickets en l'an 2000. Le passage simple coûtera cependant cinq cents de plus. La Société tentera ainsi de faire augmenter de 3 % le taux de fréquentation de l'an prochain. La STL est la seule société de transport de la région métropolitaine à ne pas décréter une hausse générale de ses tarifs. Elle offrira également au cours de l'année 50 000 heures de service de plus.  
À lire en page A15

# Le train du mont Tremblant financé par les fonds publics

Québec paiera 70 millions pour « l'intégration » de ce projet à celui d'Intrawest

BRUNO BISSON

Le futur Petit Train du Nord de 55 kilomètres qui fera la navette entre les trois « villages » d'Intrawest au mont Tremblant, de même que trois haltes touristiques qui seront aménagées le long de son tracé à travers le parc provincial, seront construits et financés à un coût minimum de 70 millions par le gouver-

nement du Québec. Cette injection des deniers publics, la plus importante jamais consentie dans un parc provincial du Québec, sera réalisée par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et fait partie d'un projet beaucoup plus vaste mis au point conjointement par le gouvernement du Québec et le promoteur Intrawest, a appris *La Presse*.

Le plan ne vise rien de moins que « l'intégration du parc du Mont-Tremblant » aux activités du promoteur immobilier dans le cadre de la prochaine phase de développement de la station touristique qui s'étendra sur deux autres versants de la montagne, selon le « Plan directeur préliminaire de mise en

Voir **LE TRAIN** en A2

## État de siège à Seattle

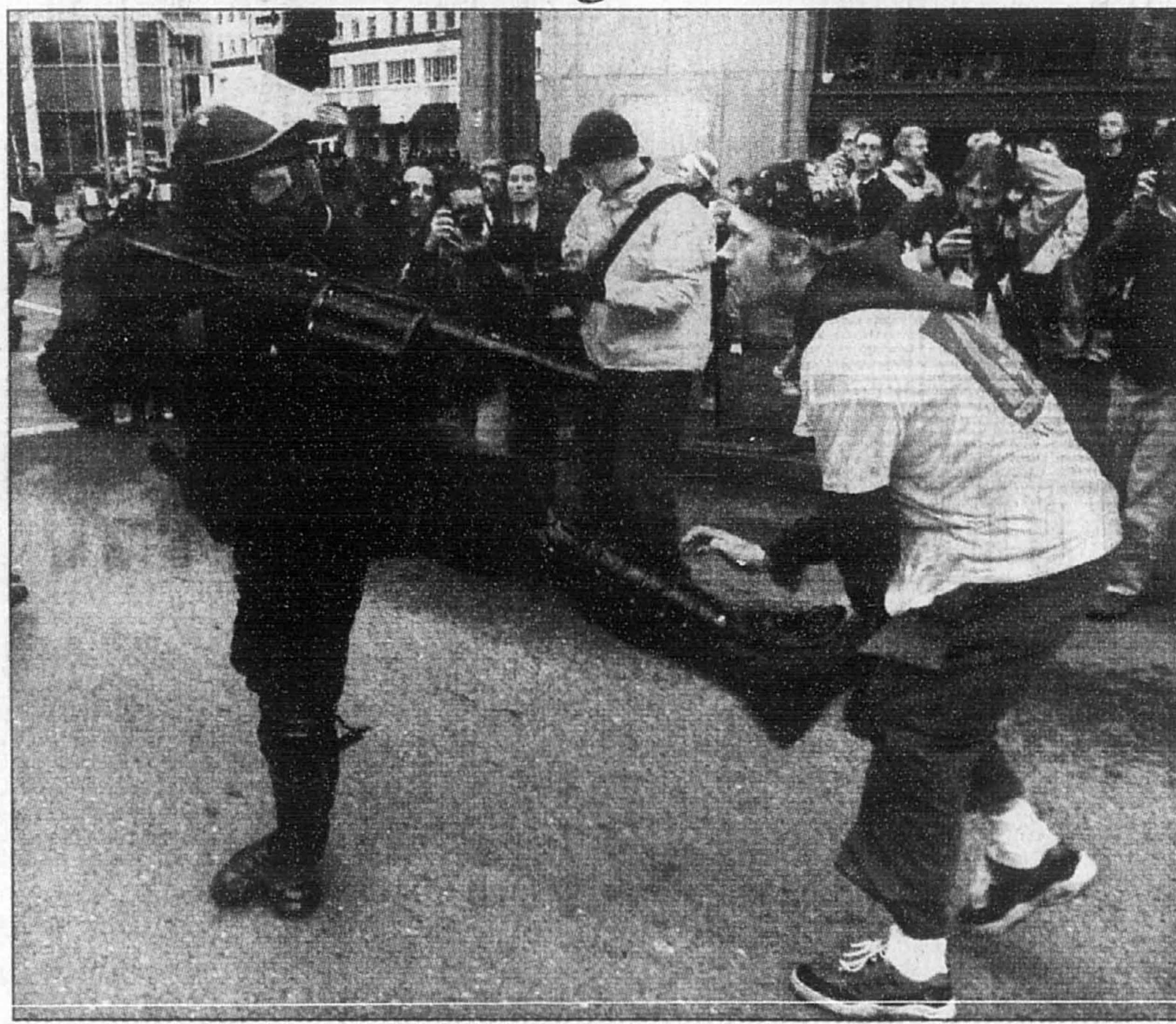


PHOTO AP

Avec son air de Robocop, ce policier de Seattle a repoussé hier à coups de pied un jeune opposant à l'Organisation mondiale du commerce, Jody Hutchison, qui tardait à s'éloigner des abords de l'hôtel où est descendu le président Clinton.

## « Notre message s'est noyé dans le brouhaha », déplore Henri Massé

SOPHIE COUSINEAU  
envoyée spéciale, SEATTLE

Après les manifs, la casse et la déclaration de la loi de l'émeute par son maire, mardi, Seattle a tenté sans succès hier de reprendre un semblant de normalité. Mais la riche ville de Microsoft et de Boeing ressemble plus que jamais à une zone de guerre.

Un autre couvre-feu a été imposé hier soir, alors que des actes de vandalisme et des manifestations nourries cette fois par la dénonciation d'une présence policière excessive ont tourné aux affrontements. Au moment d'écrire ces lignes, les policiers aspergeaient copieusement les manifestants de gaz lacrymogène et remplissaient des autobus municipaux de protestataires menottés.

Au petit matin, pourtant, Seattle semblait se remettre de son cauchemar. Dans la 5<sup>e</sup> Rue, des balayeurs poussaient leurs aspirateurs géants comme si les petits papiers échappés étaient de grands soucis. Les rares passants marchaient, café à la main, dans le calme d'un matin sans sirène. Dur lendemain de veille, n'empêche. À trois semaines de Noël, tous les commerces du centre-ville sont placardés, leurs vitrines, souvent fracassées, leurs façades, ornées de graffitis.



« Nous avons gagné », était-il écrit sur le mur d'une banque.

Tous n'en étaient pas aussi sûrs, dont plusieurs opposants à l'Organisation mondiale du commerce qui, après avoir manifesté la veille, tentaient tant bien que mal d'effacer les traces des graffitis avec des chiffons et du savon.

« Notre message s'est noyé dans le brouhaha », a déploré Henri Massé, président de la Fédération des travailleurs du Québec. La veille, il avait marché pendant quatre heures avec plus de 30 000 syndiqués venus de partout pour défendre les droits des travailleurs, s'étant fait servir un *fuck you* par un policier —

Voir **ÉTAT** en A2

■ Autres textes en page C1

30  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces	- affaires E2	Bandes dessinées C5	Foglia Pierre A5	Opinions B3
- index C4	Arts et spectacles D5 à D13	Bridge D16	Horoscope C7	Politique B1, B4 à B9
- immobilier C4, C5	- horaire spectacles D12	Décès D17	Le monde C1, C2	Tabloïd Sports
- marchandises C5	- horaire télévision D9	Économie E1 à E10	Loteries A2, B9	- Réjean Tremblay S5
- emplois C5, C6	- télévision D8	Éditorial B2	Mots croisés C6, S10	
- automobile C6, C7		Êtes-vous observateur C4	Mot mystère C7	

### ÉDITORIAL

La rue contre l'OMC  
- Frédéric Wagnière  
page B2

### MÉTÉO

Ciel variable  
Max. -1, min. -2  
Cahier Sports,  
page 16



# AIR CANADA



## REUNION À TORONTO À 9h?

Vols: 6h, 6h10, 6h20, 6h30, 6h35, 6h45, 7h.  
Plus de vols que les autres.

www.aircanada.ca

Rapidair

## Suites de la une

## Le train du mont Tremblant financé par les fonds publics

LE TRAIN / Suite de la page A1

valeur 2000-2010 », produit pour Intrawest par des consultants privés.

« Le parc du Mont-Tremblant est définitivement un actif récréo-touristique exceptionnel que la Phase III du développement de la Station veut mettre en valeur et associer au produit touristique d'ensemble », affirme ce document daté de juin dernier.

Le montant de 70 millions confirmé à *La Presse* est toutefois une estimation fondée dans une perspective d'autofinancement. Le coût probable avancé depuis le début des pourparlers varie plutôt entre 100 et 120 millions.

Depuis plus d'un an, diverses agences gouvernementales sont en discussion avec Intrawest, dont la Caisse de dépôt possède 10 % des actions. Le plan directeur du parc devrait être présenté avant le congé des Fêtes par la

Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), créée plus tôt cette année. Les parcs provinciaux, avant 1999, relevaient du ministère de l'Environnement du Québec.

Le directeur général du parc du Mont-Tremblant, André Lemay, a confirmé à *La Presse* les points saillants du projet d'aménagement ainsi que les objectifs de la SÉPAQ dans cette « harmonisation des plans de développement » de la station de villégiature privée et du parc de propriété publique.

En vertu des plans directeurs distincts, mais « harmonisés », la firme Intrawest financera les imposants projets immobiliers de sa phase III sur deux emplacements de choix baptisés « South Bowl » et « Versant Nord ». Ces nouveaux « villages » seront un peu plus grands que la station actuelle. On y prévoit la construction de plus de 3000 logements en sus de nombreux espaces commerciaux et de services. Le domaine skiable passera de 600 à 1000 acres — une augmentation de 65 %. Les

nouvelles pistes seront concentrées sur le Versant Nord.

La liaison entre les trois stations d'Intrawest, dont les plus éloignées seront distantes de 13 kilomètres, sera assurée par un train touristique de 800 places qui, après un arrêt au Versant Nord, poursuivra sa course sur une distance de 40 kilomètres vers l'intérieur du parc, jusqu'aux abords de... Saint-Donat !

Trois haltes sont prévues sur ce tracé. La première s'arrêtera au lac Monroe, qui deviendra un centre d'interprétation naturelle avec cinéma et centre de recherche ; la seconde halte est prévue à la « porte d'entrée de l'arrière-pays », le lac des Sables, d'où le visiteur pourra partir en expédition de vélo, camping, randonnée, canot, etc. Enfin, la troisième et dernière halte sera aménagée à la chute aux Rats, au nord de Saint-Donat, et deviendra une porte d'entrée majeure du parc dans la région de Lanaudière.

Le train du parc et ces trois pôles d'attrac-

tion s'inscriront ainsi en continuité physique avec les projets de développement de la station touristique. Ce partenariat avantagera Intrawest d'une façon évidente ; la firme souhaite tripler en dix ans l'achalandage à la station. Et elle compte par ailleurs sur les investissements publics dans le plus grand parc du Québec pour prolonger la durée moyenne du séjour de ses clients de trois à six jours.

Évidemment, le parc du Mont-Tremblant compte tirer avantage de la présence de son prestigieux « voisin » pour accroître son propre achalandage, tout en assurant sa mission première de conservation sur un territoire de 1500 kilomètres carrés qui restera vierge ou presque, sauf dans sa portion sud-est. Le train est donc présenté comme une solution de rechange écologique à la construction d'une route de type panoramique à travers le parc, et les investissements prévus comme une manière « d'élever le parc du Mont-Tremblant à un statut de parc d'envergure internationale ».

## Un premier chromosome humain décrypté

UN PREMIER / Suite de la page A1

Génoome humain n'est pas le seul effort réalisé dans le domaine du décryptage du génome. La société privée Celera, à Rockville (Maryland), est aussi en compétition.

À l'heure actuelle, les chercheurs tentent, sans succès chez l'homme, de remplacer des gènes défectueux par des gènes sains pour permettre aux cellules de retrouver un fonctionnement normal. Ces thérapies géniques, si elles réussissaient, pourraient fournir aux médecins la possibilité de soigner les maladies, sans se heurter aux effets secondaires, parfois très gênants, des médicaments.

Le décryptage du tout premier chromo-

some humain aura à terme des répercussions considérables dans l'amélioration du diagnostic et du traitement de nombreuses maladies, ont affirmé hier scientifiques et experts médicaux.

« Je suis sûr que les informations présentées aujourd'hui seront considérées comme une étape fondamentale dans un millier d'années », a affirmé le Dr Michael Dexter, directeur du Wellcome Trust, la plus grande organisation de charité au monde dans le domaine de la recherche médicale, qui a en partie financé les travaux.

« Il s'agit d'une avancée remarquable qui va changer la manière dont certaines maladies vont être diagnostiquées et traitées à l'avenir », a-t-il dit.

Même si cette perspective n'est pas immédiate, le Pr Peter Scambler, un spécialiste de médecine moléculaire chez les enfants, a jugé que ce premier décryptage marquait un tournant dans l'histoire de la génétique, commencée avec la découverte des gènes par Mendel en 1866 et poursuivie en 1953 par l'identification de la structure de l'ADN.

Un effort mondial

L'effort mondial décidé il y a déjà dix ans pour décrypter une à une les trois milliards de lettres qui composent le génome humain a progressé à pas de géant, au point que le travail pourrait être quasiment achevé au printemps prochain, même s'il devra être encore peaufiné pendant trois ans.

En mars dernier, le consortium public international du projet Génome humain soulignait que plus d'un tiers de ce grand livre avait déjà été séquencé avec plus d'un milliard de lettres, dites « bases », décodées et versées dans le domaine public. La cadence ne cesse de s'accroître au fil du temps. En nombre de caractères, le génome représente le contenu de 2000 livres de 500 pages.

Le travail de recherche a été réparti au départ, lors d'un « Yalta des chromosomes », réuni à l'initiative des responsables des grands centres de génomique dans le monde, a expliqué le Pr Francis Quetier, directeur adjoint de l'organisme public Genoscope (Evry, France), dirigé par le Pr Jean Weissenbach.

ÉTAT / Suite de la page A1

quelle idée de porter des jeans et de cacher son badge ! —, et avait reçu sa dose de piment, qui, ainsi servi, « fait mal en tabarnouche ».

« Nous avons choisi de célébrer la liberté d'expression, et nous prenons l'entière responsabilité de ce qui s'est produit », a justifié le maire de Seattle, Paul Schell. (Il a néanmoins interdit la vente de masques à gaz.)

« Nous ne voulions pas envoyer le message que nous sommes un État policier », a ajouté Norm Stamper, chef de police de Seattle.

Pourtant, rarement une ville a-t-elle été aussi strictement gardée que Seattle hier, alors que le président Bill Clinton débarquait en ville. Aux 1200 policiers de Seattle, qui étaient secondés par autant de policiers des villes environnantes, s'étaient ajoutés des centaines de gardes nationaux. Impossible de faire dix mètres sans en croiser un. Impossible de traverser un coin de rue sans

franchir un cordon d'une vingtaine de flics bottés, casqués et armés jusqu'aux dents, à cheval, à moto, ou accrochés à un blindé. Ils étaient certes un peu plus polis et bavards que la veille, mais ils ne toléraient plus aucun rassemblement, contrairement à la veille.

Une marche pacifique a ainsi mené à l'arrestation de 150 personnes. La raison : aucun permis n'avait été demandé et délivré. À la mi-journée, cela portait à 240 le nombre des personnes arrêtées depuis mardi matin.

Les affrontements ont repris en après-midi dans des rues secondaires, éloignés cette fois

du centre des congrès, une véritable forteresse, et des lieux de passage du président Clinton.

Au centre des congrès, pendant ce temps, les délégués retrouvaient avec une joie et un soulagement mal déguisés leurs amphithéâtres et leurs salles de réunion. « Nous sommes plus déterminés que jamais à faire un succès de la réunion de Seattle », a dit Pierre Pettigrew, ministre canadien du Commerce international. Pour pouvoir clamer, sinon à la bombe aérosol, du moins par communiqué : nous avons gagné.

## État de siège à Seattle

## Alcool au volant: la perpétuité pour ceux qui tueront

ALCOOL / Suite de la page A1

rendre passible de prison à vie un conducteur en état d'ébriété ayant causé la mort. Le Bloc québécois considèrerait que cette peine était disproportionnée au regard des peines moins sévères souvent infligées à des meurtriers de sang-froid. Pour que son projet de loi soit adopté avant la pause estivale, Mme McLellan avait maintenu la peine maximale de 14 ans tout en promettant de revenir à la

charge plus tard, ce qu'elle a fait hier.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a regroupé dans un même article les infractions concernant la cruauté envers les animaux et elle a créé des infractions réprimant l'abandon d'animal, la mise à mort brutale ou cruelle. Les juges pourront désormais interdire à une personne condamnée pour ces crimes de posséder un animal toute sa vie durant. Ils auront aussi le loisir de condamner le coupable d'un acte de cruauté envers les

animaux à cinq ans de prison, au lieu des six mois prévus par la loi actuelle. Le montant des amendes, qui ne peut dépasser 2000 \$ aujourd'hui, sera aussi laissé à l'entière discrétion du juge. Les coupables devront aussi assumer le coût de traitement des animaux molestés.

« Beaucoup de Canadiens nous ont dit que la section du Code concernant la cruauté envers les animaux n'était pas adéquate, a déclaré hier Anne McLellan. Elle ne tenait pas

compte des valeurs présentes des Canadiens. » La ministre affirme avoir un large appui partout au Canada pour cette modification, et pas seulement de la part des organisations de défense des animaux. « Chaque semaine, dit-elle, je reçois une centaine de lettres à propos de la cruauté envers les animaux qui proviennent de tous les coins du pays. C'est l'un des trois sujets les plus souvent mentionnés dans la correspondance que je reçois chaque semaine. »

## La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : non disponible

à quatre chiffres : non disponible

6/496-9-12-21-27-32: Comp.10

extra: non disponible

## COLLECTES DE SANG

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;

■ à Montréal : 555, Chabanel Ouest, en collaboration avec la police de quartier des postes 27 et 28, entrée rue Meilleur (quai d'embarquement, 11<sup>e</sup> étage, de 10 h 30 à 18 h. Objectif : 100 donneurs ;

■ à Cowansville : en collaboration avec le Service correctionnel de Cowansville, le Club des Lions, le Service de police et le Domaine du Parc, Centre commercial Le

Domaine du Parc, 175, rue Principale, de 10 h à 20 h. Objectif : 250 donneurs ;

■ à Brossard : Club Optimiste « Les Frissons de Brossard », sous la présidence d'honneur du maire de Brossard, Centre socio-culturel de Brossard, 7905, rue San-Francisco, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif ;

200 donneurs .

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Cartes à puce et de crédit

■ Avec l'essor du commerce électronique, l'achat au foyer passe maintenant par l'ordinateur. Les institutions financières y voient un marché fort alléchant et mettent au point de nouveaux instruments pour rendre ce commerce plus sûr. L'astuce : fournir aux consommateurs de nouvelles cartes à puce qui seront autant de cartes de crédit que l'on aura tout simplement à insérer dans le lecteur de disquettes de son ordinateur. Notre chroniqueur Éric Bernatchez nous en parle demain dans la chronique Cyberpresse.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

**Croyez-vous aux chances de succès du Technodôme, ce Disneyworld québécois que les frères Reichmann veulent mettre sur pied à Montréal avec l'aide financière de la SGF?**

La transaction étant approuvée, la direction des Expos réussira-t-elle à regagner la confiance des amateurs?

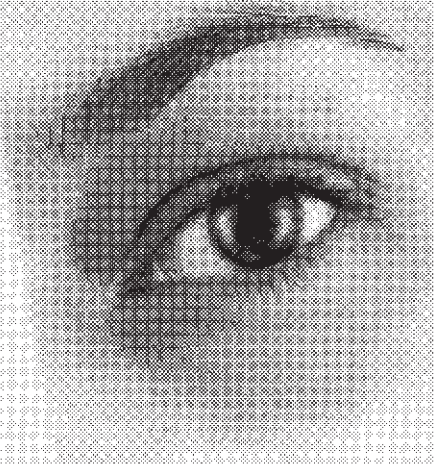
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 59 %

Non: 41 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Pour corriger votre vision par la technique LASIK communiquez avec LA CLINIQUE DU LASER VISUEL de l'Hôpital Notre-Dame Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)



À la CLINIQUE DU LASER VISUEL, - DEPUIS 1992 -

ce sont LES CHIRURGIENS OPHTALMOLOGISTES qui vous renseignent, font les examens, posent les diagnostics, opèrent, font le suivi... ET PERSONNE D'AUTRE!

Pour une information complète et un suivi sérieux c'est



LA CLINIQUE DU LASER VISUEL de l'Hôpital Notre-Dame (514) 281-6006

# Île de Montréal



## La sécurité informatique est renforcée à la Banque Laurentienne

FRANÇOIS BERGER

La Banque Laurentienne a admis hier avoir perdu environ 150 000 dollars aux mains de fraudeurs qui se sont servis de cartes de guichet automatique contrefaites, mais en utilisant des codes d'accès bien réels appartenant à une centaine de clients.

Après l'arrestation à Québec le 31 octobre de deux hommes ayant fait des retraits frauduleux dans plusieurs guichets automatiques, la banque a accéléré les modifications déjà en cours de son système informatique et a changé de nombreuses cartes de débit, a dit hier Jacques Daoust, vice-président à la direction responsable des services financiers aux particuliers.

Selon lui, le nouveau système est encore plus sûr que l'ancien, qui avait tout de même permis de déjouer la fraude dès ses premières manifestations à la mi-octobre. Un logiciel d'analyse des comportements des utilisateurs de guichets avait signalé des retraits inhabituels, ce qui avait amené l'intervention de la police.

Les fraudeurs, Patrick Lacoste et Robert Héту, ont été arrêtés en possession de 462 cartes contrefaites

de la Banque Laurentienne et de 30 000 \$ en argent. Ils utilisaient des cartes dont la bande magnétique correspondait à un compte bancaire. De plus, ils possédaient le code d'accès (ou numéro d'identification personnelle — NIP, dans le langage bancaire) nécessaire pour retirer de l'argent de ces comptes. Une centaine de clients ont été touchés par cette fraude et la banque les a remboursés. Le vice-président Daoust assimile cet incident à un « vol de banque », mais l'institution ne sait pas encore comment les voleurs ont pu trouver des NIP véritables correspondant à autant de cartes de débit. « La police mène son enquête », s'est contenté de dire M. Daoust.



Jacques Daoust

Pour le moment, aucun employé de la Banque Laurentienne n'est soupçonné par la direction, qui affirme que jamais les fraudeurs n'ont pénétré dans les systèmes informatiques de l'institution. Ces

systèmes informatiques sont les mêmes dans toutes les institutions financières. Il s'agit de systèmes hautement sécuritaires, a indiqué hier Jacques Martineau, président de la firme montréalaise Accompagnement en gestion de technologie de l'information (AGTI), spécialisée dans les systèmes informatiques utilisés par les institutions bancaires et les caisses populaires.

« Jamais un système ne sera parfait », a cependant ajouté M. Martineau. La fraude avec les cartes est toutefois « minime », selon lui. Ce constat est le même dans plusieurs institutions, dont le Mouvement Desjardins où un porte-parole a noté hier que seulement quelques cas ont été signalés cette année, alors que 200 millions de retraits électroniques sont enregistrés. À la Banque Laurentienne, on souligne que la dernière fraude n'a touché qu'une centaine de clients parmi un million!

La progression rapide du commerce électronique amène le développement aussi rapide de systèmes de sécurité qui deviennent tellement étanches, de dire M. Martineau, que le personnel des institutions bancaires en est même parfois incommodé dans son travail.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

La Banque Laurentienne a admis hier avoir perdu environ 150 000 dollars aux mains de fraudeurs qui se sont servis de cartes de guichet automatique contrefaites.

## Les mauvais NIP: date de naissance, adresse ou no de téléphone

FRANÇOIS BERGER

Les institutions financières, les assureurs, les services policiers et les organisations de protection des consommateurs exhortent les utilisateurs de cartes de débit (ou cartes de guichet automatique) à bien cacher les codes confidentiels qui donnent accès à leurs comptes bancaires.

Ces codes, qui sont des mots de passe connus sous le sigle NIP (numéro d'identification personnelle), sont parfois « devinés » par les fraudeurs quand ces derniers ne les obtiennent pas par observation ou autre-

ment. Ainsi, il est relativement aisé de connaître la date de naissance, le numéro de téléphone ou l'adresse de quelqu'un et d'en déduire qu'un NIP puisse correspondre à ces données personnelles.

Beaucoup de gens, en particulier des personnes âgées, utilisent des données de ce genre pour composer leur NIP, indique le lieutenant-détective Jacques Taschereau, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Les fraudes avec les cartes de débit demeurent des « cas isolés », dit le policier, mais il y a de nombreuses victimes chaque fois que cela arrive, comme l'ont

montré des cas récents de cartes copiées et de NIP enregistrés à l'insu des victimes, notamment dans une station-service de Laval où 300 consommateurs ont été volés de cette manière l'été dernier.

La directrice de l'organisme Option-Consommateurs, Louise Rozon, a déploré hier l'absence de législation encadrant au Canada comme au Québec les transferts électroniques de fonds. Il y a un cadre législatif aux États-Unis, mais ici seul existe un « Code pratique canadien des services de cartes de débit », une entente d'application volontaire à laquelle ont adhéré toutes les institutions

financières en mai 1992.

Ce code prévoit que les banques et caisses sont responsables de toute utilisation non autorisée d'une carte de débit, mais il dicte également que les consommateurs ne doivent pas divulguer leur NIP ni choisir ce dernier de telle sorte qu'il puisse être facilement identifiable (en utilisant la date de naissance ou l'adresse, par exemple).

Option-Consommateurs a d'ailleurs le projet de mener une enquête afin de voir si ce code est connu et appliqué parmi les employés des institutions financières, a indiqué M<sup>me</sup> Rozon.

## Commission scolaire de Montréal: les élus se donnent la main

NADINE FILION

« Nous travaillerons en étroite collaboration. » C'est du moins que qu'a promis hier la présidente du conseil des commissaires, Diane De Courcy, à l'ouverture des audiences publiques de la Commission scolaire de Montréal sur le manque de places-élèves.

Déjà, Robert Cadotte, négociateur auprès du gouvernement du Québec nommé par la CSDM, a rencontré des représentants du ministère de l'Éducation afin de les sensibiliser à un problème criant. En septembre prochain, les quartiers Notre-Dame-de-Grâce, Côte-des-Neiges, Saint-Michel et Ahuntsic/Saint-Sulpice seront à court de 3200 places-élèves.

Plusieurs solutions sont proposées, notamment la récupération d'écoles anglaises sous-utilisées de la Commission scolaire English Montreal. Pour le quartier Côte-des-Neiges, où le « problème est encore plus considérable », rappelle M. Cadotte, la construction d'une ou de deux écoles est devenue une nécessité.

« Au ministère, on n'a pas passé pour des farfelus, c'est reconnu que nos besoins sont urgents », a soutenu le négociateur devant les quelque 200 parents entassés dans la salle des délibérations.

Première bonne nouvelle, donc. La seconde: les deux mouvements qui forment, ou plutôt qui divisent le conseil des commissaires, ont affirmé vouloir travailler de concert. « Je pense que c'est rassurant pour tout le monde et qu'on assiste à un nouveau départ » a dit M<sup>me</sup> De Courcy, qui doit faire un « premier geste concret » lors d'une rencontre avec M. Cadotte prévue pour demain.

« Je prends note de cette entente et notre groupe appuiera toute proposition qui réglera le problème », a affirmé Michel Pallacio.

Mais le gros du travail demeurera, prévient M. Cadotte, l'apanage des parents: « Il faut que les parents continuent, de toutes les façons possibles, à exiger un règlement. »

Justement, ils étaient nombreux, pendant les quelques minutes allouées à chacun de leurs conseils d'établissement, à faire valoir leurs doléances.

Puisqu'un exemple vaut mille mots, citons celui présenté par Ron Morrissette, un parent de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (quartier Notre-Dame-de-Grâce) où il a fallu « agrandir par l'intérieur ». Désormais, les élèves qui souhaitent se rendre à la biblio-



PHOTO THÉOQUE, La Presse

Diane De Courcy

thèque, relogée dans des locaux réaménagés, doivent d'abord traverser le gymnase, puis le service de garde et enfin les toilettes...

Rappelant que les parents ont souvent demandé à leurs élus scolaires de « mettre leurs culottes », le père de famille a exhibé un pantalon orné de rubans jaunes. « Vous remarquerez qu'il s'agit d'un très grand pantalon, a-t-il dit. Tout le monde va pouvoir y embarquer. Les rubans jaunes? Ils sont au nombre de 60, pour les 60 élèves qui n'auront pas de place en septembre si on ne trouve pas de solution. »

Le ministre de l'Éducation, François Legault, aura l'honneur d'hériter du pantalon en question dans les prochains jours.

### Deux échéanciers

Une date butoir: d'abord le 22 décembre, fin de la session parlementaire. « Parce que c'est aux ministres de trouver la solution la plus économique possible », a dit M. Cadotte.

Une date ultime, aussi: le 1<sup>er</sup> février, moment des inscriptions des élèves dans l'école de leur choix...

Si tout ne se déroule pas comme elle l'entend, la Coalition des parents affirme détenir dans sa manche un plan B, constitué de moyens de pression qui demeurent encore secrets.

QUI DIT NOËL DIT LES AILES

**PRIME PERSONNALISÉE DE 6 ARTICLES BIOTHERM**

Recevez en cadeau une prime de 6 articles convenant à votre type de peau, avec tout achat de 24\$ et plus de produits Biotherm! Prime peau sèche: Aquasource 15 ml • Biosource, crème moussante adoucissante 15 ml • Biosource lotion adoucissante 30 ml • Lait corporel 30 ml • Brosse faciale. • Sac à cosmétiques. Prime peau normale et mixte aussi offerte. Offre valide jusqu'au 12 décembre 1999 ou jusqu'à épuisement des stocks.

**Découvrez la Crème relaxante de la ligne Aqua Relax**  
Ce nouveau gel relaxant aux huiles essentielles ressource le corps. Il efface le stress, fond sur la peau et élimine les points de tension. 200 ml, 42\$.

**HEURES D'OUVERTURE DU TEMPS DES FÊTES**  
Lundi au vendredi 9h30 à 21h

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537  
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537  
PLACE STE-FOY (418) 652-4537  
www.lesailles.com

Je me fais plaisir

# Le suicide de sa fille est venu hanter Jacques Cloutier

ANDRÉ CÉCILOT

Le suicide de sa fille est venu hanter l'ancien commandant de la Sûreté du Québec, Jacques Cloutier, quand son fils en détresse l'a appelé, dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1997, pour lui demander conseil dans l'histoire de Sophie Brodeur.

Retraité depuis 1990, M. Cloutier a expliqué, hier, au procès des trois policiers de la SQ de Cowansville inculpés d'entrave à la justice, avoir été à ce point surpris par l'insistance de son fils Jean-François qu'il a fini par lui dire de falsifier les résultats de l'alcootest.

En dépit des arguments multiples de son fils, l'ex-grand patron de la SQ de Montréal dit avoir maintenu la ligne dure jusqu'à ce qu'il apprenne que l'agent Marcel Brodeur pourrait mettre fin à ses jours en apprenant que sa fille allait être accusée de conduite avec facultés affaiblies.

« Quand il m'a dit que Brodeur avait fait deux burn-out, qu'il prenait du lithium et qu'il pouvait se suicider, j'ai eu un gros choc », a relaté l'ex-policier de la SQ. Un tel spectre lui rappelait deux très mauvais souvenirs : le suicide de sa fille et la mort tragique du chef de police de la municipalité de Sainte-Marie-de-Beauce, Denis Nadeau, qu'il connaissait bien.

Le jour où M. Cloutier a pris sa retraite, le 10 août 1990, sa fille de

26 ans (elle était policière à la CUM) s'est enlevé la vie chez lui. « J'avais joué un neuf trous de golf avec elle dans l'avant-midi. Rien ne me permettait de me douter qu'elle poserait un tel geste », a-t-il dit lors de son bref interrogatoire par la Couronne.

## Inquiet

L'autre « flash », selon sa propre expression, qui l'a frappé durant la conversation qu'il a eue avec son fils en détresse concerne l'assassinat de son ami Denis Nadeau, en 1995. Ce dernier avait été abattu à la porte du domicile d'un homme dépressif qu'il voulait calmer.



Jacques Cloutier

était un proche parent de son beau-frère.

À ce moment, a-t-il dit humblement, « je suis devenu profondément inquiet et très malheureux ». Convenant avec son fils que la situation était pour le moins particulière et surtout très délicate, il lui a alors suggéré, comme ultime moyen de recours, de trafiquer à la baisse les chiffres de l'alcootest, de façon à ne pas entraver le cours de la justice.

« En laissant le procureur décider s'il y a lieu d'intenter les poursuites (contre Sophie Brodeur), ça

donnait une marge de manoeuvre à mon fils vis-à-vis des autres policiers », a souligné l'ancien commandant de la SQ. Dans les heures qui ont suivi, on s'en souvient, il avait recommunié avec son fils pour le dissuader de faire un faux rapport.

## Lettre

Au plus fort de l'enquête des membres des Affaires internes de la SQ chargés de faire la lumière sur la conduite de son fils et des autres policiers de Cowansville impliqués dans cette affaire, M. Cloutier a aussi reconnu avoir contacté quelques ex-collègues de la haute direction de la SQ.

Le 23 novembre 1997, il a notamment expédié une lettre au responsable des enquêtes disciplinaires de la SQ, Paul Quirion, pour tenter d'obtenir un rendez-vous avec les enquêteurs chargés du dossier. « Ça n'allait pas bien pour Jean-François, et je savais, qu'à cette date, il n'avait pas dit toute la vérité », a expliqué l'ex-commandant de 54 ans.

En contre-interrogatoire, il a avoué avoir écrit certaines faussetés quant aux agissements du compagnon de travail de son fils, Pierre-Yves Deragon, la nuit de l'accident. « C'était une perche que je leur tendais, un ballon que je leur envoyais pour les inciter à venir me voir », a-t-il dit, juste avant d'être libéré par les avocats de la défense.

Avant de faire entendre deux autres témoins qui ont expliqué au jury les règles que doivent suivre les policiers quand ils produisent des rapports, la procureure de la Couronne, Josée Grandchamp, a laissé entendre qu'elle pourrait clore sa preuve aujourd'hui.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

## Incendie suspect à NDG

La maison de transition pour femmes Thérèse-Casgrain a été la proie des flammes, hier soir. L'incendie, d'origine suspecte, s'est déclaré vers 22 h dans un placard du deuxième étage et a nécessité trois alertes. Le bâtiment centenaire du 3754, rue Grey, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, a subi d'importants dommages. Au plus fort de l'incendie, 87 pompiers étaient sur place. Les pompiers ont d'abord fait sortir les résidents, au nombre de 25 qui ont été relocalisés dans leur famille. Une enquête sera menée afin de connaître l'origine du sinistre, considéré comme suspect. Karla Homolka, 29 ans, célèbre pour sa complicité avec son ex-mari Paul Bernardo dans l'enlèvement, l'agression sexuelle et le meurtre de deux adolescentes de la région torontoise, avait demandé dernièrement à être envoyée à la maison Thérèse-Casgrain. Les autorités carcérales ont rejeté sa demande, ce qui n'a pas empêché les résidents de Notre-Dame-de-Grâce de s'indigner.

# Notre tapis d'auto qui se vend le mieux!



**Service auto**  
Vidange et remplissage du système de refroidissement  
**RABAIS**

**10\$**  
Cour. 49,99 \$

Maintenant **39<sup>99</sup> \$**

• La plupart des véhicules

Vidange et remplissage du radiateur, du bloc moteur et de l'élément chauffant de votre véhicule

• Jusqu'à 8 L de liquide de refroidissement antigel MOTOMASTER

Veuillez remettre ce bon de rabais à votre centre-auto.

## Faites vite!

Jusqu'à épuisement des stocks.  
ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT.  
Pas de revendeurs, s.v.p. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**RABAIS 33%**  
**9<sup>99</sup>**



## Voici pourquoi!

- **Retient plus d'eau** que les tapis de nos concurrents
  - **Toute saison**  
Protège les vêtements toute l'année durant en retenant débris et gadoue
  - **Rainures profondes**  
retenant l'eau et captant saleté, débris, neige et glace
  - **Envers agrippant**  
maintenant le tapis à plat et en place... antiglissement!
  - **Grande durabilité**  
Caoutchouc épais, résistant à l'usure
- Grandeur universelle et vaste choix de couleurs**
1. **Tapis avant pour auto**  
31-2062X. Cour. 14,99. \$ **Ch. 9,99 \$.**
  2. **Tapis arrière assorti**  
31-2270X. Cour. 8,99 \$ **Ch. 6,99 \$.**
  3. **Tapis pour minifourgonnette**  
31-2280X. Cour. 21,99 \$ **Ch. 19,79 \$.**
- Tapis pour section à bagages**  
Nom montré 31-1060X. Cour. 29,99 \$ **Ch. 24,99 \$.**

**Prix de solde en vigueur du jeu. 2 au sam. 4 déc. 99**  
Articles annoncés offerts uniquement aux magasins de Montréal et banlieues

Le cadeau qui ne cesse de faire plaisir.

Tant qu'il y a du papier.



L'imprimante à jet d'encre Epson 660 : un cadeau original et excitant! Elle incorpore plein de logiciels gratuits, elle produit des copies de qualité photographique de 1 440 x 720 points par pouce, et elle vous offre un rabais de 30 \$ US. C'est un cadeau... même pour ceux qui l'offrent!



# Je crie primal

Quelqu'un me rapporte que Pierre Bourgault, dans sa chronique du *Journal de Montréal* aurait planté le pédopsychiatre Pierre Mailloux de la très écoutée émission de CKAC, *Un psy à l'écoute*. On me rapporte aussi que l'équipe de *C'est bien meilleur le matin* aurait chaudement et unanimement applaudi la chose. Je n'ai ni lu le premier, ni entendu les seconds, mais avant qu'on me traite d'ermite, je précise que je lis le *Journal de Montréal* au café Italia — mais je n'y suis pas allé ce jour-là — et que j'écouterais volontiers *C'est bien meilleur le matin* si leur émetteur était assez puissant pour émettre à Saint-Armand, mais je n'insiste pas, pour en savoir plus au sujet de l'émetteur de Radio-Canada, lire les 83 chroniques que M<sup>me</sup> Gagnon a récemment consacrées à la radio numérique.

Qu'est-ce qu'on disait ? Ah oui, le docteur Mailloux. Je l'écoute parce que je suis souvent dans mon auto à cette heure-là, mais aussi parce qu'au même moment Radio-Canada diffuse une autre merdique émission de chansons dont elle a le secret ; à Radio-Canada la Danse des canards n'en finit jamais.

Mais j'écoute surtout le Dr Pierre Mailloux parce qu'il est fascinant. D'abord, c'est un vrai psy, pas un charlatan nouvel âge, et ça c'est plutôt nouveau à la radio privée. Si vous ne me croyez pas, écoutez le morron qui sévit à CKVL, vous allez comprendre ce que je veux dire. Pour un docteur de l'enfance, le Dr Mailloux n'est ni lénifiant, ni ti-nen-fants, ni family correct, et ça c'est encore plus rare dans une émission grand public. Si vous ne me croyez pas, écoutez l'épaisse qui milite pour la paix des foyers à ses côtés (en rêvant de prendre sa place), vous allez comprendre ce que je veux dire.

Une auditrice : Docteur, mon petit-fils de quatre ans ne va pas encore à la toilette tout seul, est-ce grave ?

Mailloux : Vous êtes la grand-mère ?

L'auditrice : C'est ça oui.

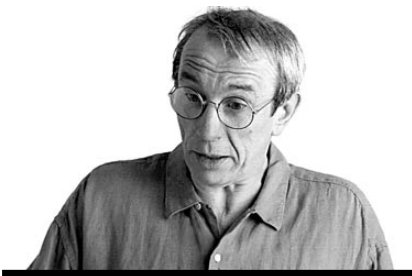
Mailloux : Alors mêlez-vous donc de vos affaires !

Baveux, parfois brutal. Cabotin sans doute un peu. Mais pas racoleur. La provocation n'est pas gratuite, le conseil vaut pour tous les grands-parents à l'écoute, on ne presse plus les petits-enfants d'être « propres » comme dans leur temps. Baveux, mais pas pute, ni épicier, Mailloux ne vend aucune soupe, aucune religion, aucun livre, aucune tisane. Et ça madame, c'est extraordinairement inespéré dans ce genre d'émission.

Sur le même sujet pipi-popo (qui revient souvent), il répondrait à la mère de ne pas brusquer les choses, il expliquerait les risques de perturber l'enfant en le pressant. Baveux, mais pratique. Et soucieux de bien conseiller. On devine qu'il aime passionnément cette médecine publique qu'il administre vigoureusement.

Bref, le docteur Mailloux est, je crois, un bon docteur. Mais c'est un psychiatre. Personne n'est parfait.

Je vous explique. Pour moi un psychiatre c'est un garagiste. Je ne fonctionne pas, je vais le voir, il lève le capot, il dit hon t'as une soupape de coincée, faut démonter. OK. Supposons maintenant, et ce n'est pas vraiment une supposition, que j'ai une soupape de coincée, mais que je fonctionne. Alors je n'irai pas voir de psychiatre, vous me suivez ? Ce qui fait le fucké, ce ne sont pas ses bibites, c'est son incapacité à vivre avec. Si je vis bien avec mes bibites, je n'ai pas de raison d'aller voir un foutu psychiatre. Ce qui ne m'empêche pas d'écouter le Dr Mailloux



Pierre FOGLIA

dans mon auto en allant travailler. Pour le fun.

Bonjour docteur Mailloux, félicitations pour votre programme, je vous appelle parce que je crois que j'ai une soupape de coincée...

Le psy donne un coup d'oeil sous le capot du gars qui vient d'appeler et se met à l'engueuler : c'est grave mon ami. Dépêchez-vous de rentrer au garage, quand on a une soupape coincée comme la vôtre, on n'a pas le droit de rester dans le trafic, vous êtes un danger public.

Comment pensez-vous que je réagis en entendant ça dans mon auto : eh oui, je le prends personnel, comme on dit. Je crie primal. Hé le psy, je t'ai rien demandé, fais-moi pas chier.

C'est ce que j'aime le moins des pys : quand, à travers un fucké, ils décident de soigner le monde entier. Quand ils suivent le livre. Ils ont plein de livres, c'est écrit dedans : Père manquant ? Fils manqué. Maman poilue ? Fils végétarien. Papa freudien ? La fille donnera des cours de plongée sous-marine. Maman obaise ? La fille sera complètement nulle en orthographe.

Sur l'éducation, sur la sexualité, sur l'amour, le docteur Mailloux a des vérités livresques de nord-américain blanc qui charge 112 \$ la demi-heure de consultation. Un jour je vais aller lui parler de ma maman qui m'envoyait ramasser ses serviettes sanitaires sur la corde à linge quand elles étaient sèches ; je demanderai au docteur Mailloux s'il croit que c'est à cause de ça, qu'un jour, à l'école, pendant l'heure de dessin, l'instituteur nous ayant dit qu'on avait le droit de

dessiner ce qu'on voulait, j'avais dessiné une rose fanée dans un bidet.

Anyway.



LA CHANSON DU JEUDI — Hassen Ouaniche (d'origine tunisienne) est gardien de prison au centre de détention provincial de Rivière-des-Prairies. Le 11 novembre dernier, comme beaucoup de gens, il arborait sur son uniforme le petit coquelicot rouge commémorant l'armistice de la Première Guerre mondiale (14-18).

Vint à passer Michel Prévost, directeur adjoint de la prison. « Enlevez-moi ça », dit-il à Ouaniche en désignant le coquelicot, « enlevez-moi ça, ce n'est pas conforme à l'uniforme des agents de la paix ».

J'ai appelé M. Prévost pour lui demander ce qu'il avait contre le coquelicot du jour du Souvenir, il m'a fait dire qu'il n'était pas là et que de toute façon, pour ce genre d'information, je devais passer par M. Jacques Dutil, agent de relations publiques, au ministère de la Sécurité publique à Québec. Mais il n'était pas là non plus.

Cela m'embête un peu pour monsieur Ouaniche qui m'a envoyé sa gratitude anticipée et un, même, je cite, un chaleureux remerciement pour votre haute compréhension quant à mon indignation. Vous me voyez bien embarrassé de vos compliments par avance M. Ouaniche, aimeriez-vous que je vous chante une petite chanson militaire en arabe pour me dédouaner ?

Allah Allah oued Sidi Bel-Abbès, couscous, les bicyclettes Allah Allah oued Moi tout bouffer les cacahouètes

## Toxicologie et environnement

Le Département de médecine du travail et d'hygiène du milieu offre deux diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), l'un en toxicologie et analyse du risque, l'autre en environnement et prévention.

Les D.E.S.S., un moyen accessible de compléter votre formation de base avec un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle dans des spécialités de plus en plus recherchés aujourd'hui.

Conditions d'admission : diplôme de 1<sup>er</sup> cycle

Date limite : 10 décembre 1999  
Renseignements : 514 343-2280  
www.umontreal.ca

Université de Montréal

## Le spécialiste du ski de fond au Québec

Touring • Course • Hors piste

- Cliniques de fartage
- Atelier professionnel
- Vêtements et accessoires

Grand choix de raquettes à neige

TUBBS - MSR - FABER - ATLAS

### André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval  
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640  
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

## ROLEX SERVICE

Pour garder votre Rolex en parfait état de fonctionnement, nous vous conseillons d'effectuer une révision complète tous les cinq ans.

CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978

Vente et service technique

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

**EXCLUSIF**

Luxueux manteaux en peau d'agneau léger espagnol merinos

Robert Arnold / DESIGN

POUR FEMMES ET HOMMES EN STOCK ET CONFECTION SUR MESURE

Directement du fabricant de Clifford Michael DESIGN NEW-YORK

Manteaux en peau d'agneau renversé (Shearling)

Robert Arnold

OUVERT Samedi de 9 h 30 à 15 h 30  
Lun. au vend. de 12 h à 18 h  
9250, av. du Parc (angle Chabanel)  
Local 450 Tél. : 387-5495

LA GUÉPIÈRE

WonderBra

Une économie de 40%  
Le cerclé moulé microfibre et satin 16,99

Un soutien-gorge à bonnets en doux microfibre, sertis de coutures satinées invisibles sous les vêtements moulants des fêtes. Noir, blanc, naturel. 34 à 38 B-C-D. Rég. 28,50" Cullottes coordonnées 9,99

la maison simons

QUÉBEC, PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC  
MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE LESTRÉE

Nouvelle collection bagues Tank

Tankissime calcédoine 5.9 carats, or gris. 4.200\$.

Tank pierre de lune 2 carats, or gris. 2.850\$.

1498 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal  
(514) 939-0000

## ÉPILEPSIE

Les premiers soins en cas de crises.

Pour plus de précisions, appelez votre association locale.

ÉPILEPSIE CANADA

## Île de Montréal

# « Une île, une ville »: le colloque de l'UQAM coûtera près de 50 000\$ à Montréal

MICHÈLE OUMET

Le colloque de l'UQAM, qui fera la promotion du projet « une île, une ville » du maire Bourque, coûtera au moins 48 000 \$ à la Ville de Montréal.

Le maire Bourque a dévoilé, hier, lors d'un point de presse, le nom des invités de marque qui discuteront des vertus d'« une île, une ville », mais il s'est abstenu de parler des coûts. Sur la facture de 48 000 \$, la moitié, soit 25 000 \$, a servi à payer la publicité, c'est-à-dire les annonces dans les journaux pour inviter les Montréalais à participer au colloque. Le reste de la facture se partage entre la location des salles, 10 000 \$, le traiteur, 5000 \$, l'impression, 5000 \$, et la

documentation, 3000 \$. Chaque participant recevra un cartable rempli de documents.

Les opposants au projet « une île, une ville » ne sont pas invités. Le conseiller de la Coalition démocratique, Marvin Rotrand, a demandé au maire de participer au colloque à titre d'orateur. Pas question, lui a répondu le maire. « Ce colloque est organisé par la Ville de Montréal, avec les taxes des contribuables », a protesté M. Rotrand. C'est une assemblée partisane, car toutes les opinions ne sont pas exprimées.

« On ne veut pas donner de tribune aux opposants, a répliqué M. Bourque. On doit privilégier notre option et ce colloque servira à bonifier et améliorer le projet 'une île, une ville' ».

Parmi les invités de marque, on retrouve deux ex-ministres, Gérard Tremblay et Yves Séguin, des chefs d'entreprise (Bernard Lamarre, Gilbert Rozon), des artistes (Antonine Maillet, Michel Jasmin), d'anciens représentants du Canada à l'étranger (Thérèse Paquet-Séguin) et des chercheurs. Ces invités discuteront de fiscalité municipale, de la formation d'une CUM élargie, des nouvelles réalités urbaines et de la qualité des services dans une grande ville unifiée.

Interrogé sur les Expos, le maire a dit qu'il était ravi que l'équipe reste à Montréal. Avec le transfert de propriété de Claude Brochu à Jeffrey Loria et l'injection de 100 millions, la part de la Ville (13 millions) dans le portefeuille des Ex-

pos diminue. Une réunion extraordinaire du conseil municipal sera convoquée lundi pour entériner cette nouvelle donne.

Quant aux taxes que la construction d'un nouveau stade pourrait générer, la Ville est prête à s'entendre avec Québec pour que les Expos continuent à en être exemptés.

Le président du comité exécutif, Jean Fortier, a rencontré les médias juste avant le point de presse du maire. Il a expliqué que le sort de la caserne 26, située dans le Plateau et qui a pris feu dernièrement à la suite de la négligence des pompiers qui ont oublié un chaudron sur un élément chauffant de la cuisinière, sera réglé dans quelques semaines. La Ville attend les résultats d'une étude avant de décider si ce bâti-

ment patrimonial sera restauré ou fermé.

La Ville étudie aussi différents scénarios pour redessiner le dangereux carrefour Iberville—Saint-Joseph. Les études coûteront 200 000 \$, mais la facture pourrait grimper jusqu'à un million, a précisé M. Fortier.

Finalement, la Ville a trouvé un remplaçant à Claude Forcier, l'éphémère directeur du Service du développement économique et urbain que le maire avait déniché grâce à des chercheurs de tête. M. Forcier, qui était directeur général à Blainville, a été en poste à peine six mois avant d'être éjecté de sa chaise. Son remplaçant intérimaire s'appelle Fabien Cournoyer et il était directeur du Service de l'habitation à la Ville de Montréal.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

## Des bébés spatules à l'honneur du Biodôme

Une première canadienne : le Biodôme de Montréal a réussi à reproduire en captivité la spatule rosée. Deux petits rejetons femelles ont vu le jour au début du mois de novembre au creux du nid confectionné par leurs parents, au sommet du Ceiba. La spatule, que l'on retrouve à l'état libre dans le sud-est des États-Unis et en Amérique du Sud, n'est pas une espèce menacée. Sa population connaît cependant une sensible décroissance depuis le 19<sup>e</sup> siècle, notamment parce qu'elle est chassée pour ses plumes. Le Biodôme est l'une des 64 institutions du monde à héberger des spatules rosées, un volatile qui porte bien son nom, à considérer son large bec...

# La CUM veut plus de transparence chez Montréal international

Elle demandera à l'organisme de respecter la Loi sur l'accès à l'information

ÉRIC TROTTIER

La Communauté urbaine de Montréal, qui est à la veille d'intégrer son Office de développement économique à Montréal International (MI), veut d'abord tenter de convaincre la direction de MI de faire preuve d'un minimum de transparence.

Le comité exécutif de la CUM, qui se réunissait hier matin pour entériner l'entente visant à transférer ses activités de prospection économique à l'étranger à MI, a résolu de demander à l'organisme dirigé par Jacques Girard de se conformer à la loi d'accès à l'information. La demande sera formulée à la prochaine assemblée générale de MI, le 10 décembre prochain.

« Nous avons simplement de-

mandé à nos représentants de s'assurer que l'administration de MI soit transparente, au moins autant que toute administration publique », a expliqué le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, membre du comité exécutif de la CUM qui est à l'origine de cette requête.

M. Ryan est appuyé par plusieurs maires de la CUM. Il faut dire que le manque de transparence de MI, qui se considère comme un organisme privé, donc secret — même si 90 % de son financement est public — en inquiète plus d'un à Montréal.

Après les réserves exprimées la veille par la présidente de la CUM, Vera Danyluk, le maire de Verdun, Georges Bossé, également président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal, a

déclaré par la voix de son directeur général, Marc-André Vaillancourt, que « MI devrait être assujéti aux mêmes règles » que les organismes publics. « L'UMBM souhaite que, par souci de transparence, MI se donne cette politique de fonctionnement », a ajouté M. Vaillancourt.

« Il y a des maires qui pensent que Jacques Girard devrait dévoiler son salaire, comme n'importe quel président d'organisme public », a fait valoir un autre membre du comité exécutif de la CUM.

Jusqu'à maintenant, M. Girard a évité de s'engager dans ce débat et il refuse catégoriquement de dévoiler sa rémunération à MI, s'en remettant à l'assemblée du 10 décembre. Le conseil de MI est composé de 25 membres, dont 15 provien-

ent de l'entreprise privée et cinq de la CUM (Pierre Bourque, Georges Bossé, Vera Danyluk, la vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Noushig Eloyan et le maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet). La CUM étant largement minoritaire, il est toutefois peu probable que la requête soit acceptée à l'assemblée du 10 décembre (d'autant plus que la représentation de la CUM pourrait être affaiblie dès cette assemblée générale, puisque l'on a évoqué, au comité exécutif d'hier matin, la possibilité de la réduire à quatre personnes).

C'est pour cette raison que plusieurs élus de l'île auraient souhaité que la question de la transparence de MI soit une condition sine qua non pour que la CUM lui

transfère ses activités de prospection économique à l'étranger. Mais les maires du comité exécutif de la CUM jugent qu'il vaut mieux ne pas mettre en péril une entente qui a été difficile à obtenir et qui est encore considérée comme fragile.

L'entente entre MI et la CUM ayant donc franchi une nouvelle étape, elle doit maintenant subir le test ultime, mercredi prochain, quand elle sera débattue par les 80 membres du conseil de la CUM. Si ces derniers entérinent à leur tour l'entente, MI deviendra un sous-traitant pour la CUM en matière de prospection économique à l'étranger et aura carte blanche pour les quatre prochaines années, soit durant toute la durée du « contrat de service » qui le liera à la CUM.

## Cautionnement refusé à Cantin

Presse Canadienne QUÉBEC

Disant craindre que Jean-Pierre Cantin s'esquive et fasse faux bond à la justice, le juge René de la Sablonnière lui a refusé tout cautionnement, hier, et a ordonné sa détention préventive.

L'ancien avocat de 49 ans, qui habitait Lac-Beauport lorsqu'il pratiquait le droit dans la Vieille Capitale, fait face à deux chefs d'accusation de fraude, deux de vol et un d'offre de commissions secrètes à un conseiller des soeurs du Bon-Pasteur. La fraude à laquelle il aurait participé en compagnie de Jean-Alain Bisailon et du comptable Denis Schmouth s'élèverait à plus de 20 millions, aux dépens des soeurs du Bon-Pasteur, de Québec, et des soeurs du Bon-Conseil, de Chicoutimi, dans le dossier du Marché central. Le ministère public s'opposait à sa mise en liberté provisoire afin d'assurer la présence de Cantin au tribunal.

Les éléments de preuve apportés à l'enquête sur cautionnement et sur lesquels s'est appuyé le juge de la Sablonnière pour rendre sa décision ne peuvent être répétés au public, compte tenu de l'ordonnance de non-publication décrétée au tout début de cette enquête. Qu'il suffise de mentionner que le tribunal a tenu compte de la gravité des infractions reprochées et de leurs circonstances qui, selon le juge de la Sablonnière, démontrent une planification et une structure dans la fausse représentation.

La chorale Les Francs Amis, de Laval, sous la direction d'Edward Domanski, présente son concert de Noël, *Toute la terre chante Jésus*, le samedi 11 décembre à 20 h à l'église Sainte-Angèle. Les sopranos Barbara Szarek et Consuelo Morosin, ainsi que Virginie Dulude-Trudel, harpiste, participeront à l'événement. Le coût du billet est de 12 \$. Réservations : (514) 324-1508.



Louise Léveillé

À la suite d'une exposition au marché Bonsecours, Louise Léveillé a raflé l'un des grands prix au Gala international des arts visuels 1999. Plus de 150 peintres et sculpteurs du Québec et d'ailleurs ont participé à ce 16<sup>e</sup>

concours. En tout, près de 700 oeuvres ont été présentées. Jean-Luc Proulx a reçu l'un des trophées lors de cette soirée. Ces concours, présidé par André Montmorency et animé par Marguerite Blais, est organisé par le Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec, un organisme lavallois qui réunit plusieurs artistes et dont la présidente est Mireille Forget. Cette dernière a reçu la médaille de l'As-

semblée nationale de la République française et le trophée Poitou-Charentes. Enfin, les quatre autres grands lauréats du concours sont : Nicole Boudreau-Deschênes, Étienne Ratté, Georgette Pihay et Jean Low.



Robert Dutton

La Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut du Québec a récemment lancé sa campagne de financement sous la présidence de Robert Dutton, président et chef des opérations chez Rona. Grâce à cette collecte, les dirigeants de

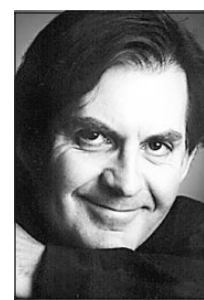
la FATABQ comptent récolter 100 000 \$ afin de mieux se vouer aux personnes connaissant ou ayant connu des difficultés psychiatriques. L'organisme vise la réinsertion des patients dans la communauté. Cette démarche est importante car une personne sur cinq est affectée par la maladie mentale au Québec. Le Centre d'interprétation de l'art thérapeutique et de l'art brut se consacre à la mise en place et au maintien d'ateliers de création en arts visuels. Cette deuxième campagne de financement de la FATABQ, *Le Noël des Au-*

tres, a lieu le lundi 13 décembre, à compter de 18h, à l'édifice du Bon-Pasteur (100, rue Sherbrooke Est, 4<sup>e</sup> étage). Le prix du billet : 75 \$.

Armoire en marqueterie, mode Louis XV, buste en bronze, argenterie, horloge de marbre et de bronze accompagnés d'une quarantaine d'oeuvres signées entre autres par Cosgrove, Dali, Pelland et Ferron seront mis aux enchères le dimanche 5 décembre. L'argent recueilli grâce à cet encan de plus de 60 objets d'art permettra aux Petits Frères des pauvres de poursuivre leur mission d'amour auprès des personnes âgées, isolées et démunies. Simon Blais présidera cet encan animé par Winston McQuade. Le public est invité à découvrir et à admirer les objets et les oeuvres vendus à l'encan le samedi 4 décembre de 13 h à 17h, et le dimanche 5 décembre, de 11 h à 13 h, à l'Écomusée du Fier Monde (2050, rue Amherst).

La fête de Noël annuelle pour les enfants diabétiques aura lieu le dimanche 5 décembre de 13h à 16h. Cette 42<sup>e</sup> fête est organisée bénévolement par le comité de parents de la Fondation pour enfants diabétiques avec l'aide des Chevaliers de Pythias. De jeunes diabétiques traités à l'hôpital Sainte-Jus-

tine, à l'Hôpital de Montréal pour enfants ainsi qu'au centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont. Cette fête accueillera aussi des campeurs et des membres du personnel du Camp Carowanis, camp spécialisé pour les enfants diabétiques. Cette fête sera donnée à l'École Lauren-Hill Academy Junior Campus, 2355, rue Decelles, à Saint-Laurent.



Bernard Bujold

Pierre Bélanger, directeur général de Laval Technopole, vient d'annoncer la nomination de Bernard Bujold au poste de directeur des communications et des relations publiques. M. Bujold travaille dans les communications depuis plus de 20 ans. Laval Technopole est l'organisme responsable du développement économique de la grande région de Laval et regroupe plus de 1500 entreprises.

Adressez vos communications à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7 rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

# Île de Montréal

## L'EXPRESS DU MATIN



### Julie Surprenant : du nouveau ?

■ Il semble qu'il y a du nouveau dans le dossier de Julie Surprenant, cette adolescente de Terrebonne portée disparue depuis le 16 novembre. La Sûreté du Québec et la police municipale de Terrebonne doivent tenir un point de presse ce matin à 11 h 15, à la salle du royaume des Témoins de Jéhovah, afin de « faire le bilan » et permettre aux responsables de « dévoiler de nouveaux éléments susceptibles de faire progresser l'enquête ». Selon le sergent Pierre Morin, de la sûreté municipale, on diffusera un portrait-robot de l'homme qui semblait attendre



Julie dans l'abribus, le soir de sa disparition. Il s'agirait en fait d'un deuxième portrait-robot de l'individu d'une vingtaine d'années. Le portrait aurait été mis à jour à la suite des témoignages des passagers qui se trouvaient dans l'autobus 25A, duquel est descendue Julie à 20 h 56, le mardi 16 novembre. Le père de Julie, Michel Surprenant, continue d'affirmer que sa fille est vivante et qu'on la retrouvera. Il vient d'ailleurs de conclure une entente avec les trois magasins Verti-Store de la région montréalaise, ainsi que les 130 Marchés du Store du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, afin que tous les clients en repartent avec une affiche soulignant la disparition de l'adolescente.

### Hold-up

■ La succursale de la Banque Nationale sise rue Desaulniers, à Longueuil, a eu la visite de voleurs armés, hier un peu avant 13 h 30. Deux individus portant des cagoules ont fait irruption à l'intérieur de l'institution financière et pendant que l'un faisait le guet, arme au poing, l'autre est passé par-dessus le comptoir pour se servir à même la caisse. Avec quelques milliers de dollars, les deux hommes sont aussitôt ressortis et ont fui à pied en direction de la rue Sainte-Hélène.

### Familles recherchées

■ Le Bureau du coroner garde à la morgue de Montréal les corps d'une femme et de cinq hommes, dont un inconnu de race blanche d'environ 45 ans, trouvé le 21 septembre dans la station Lionel-Groulx. Il mesurait 1m80, pesait 71 kg et avait les cheveux poivre et sel jusqu'aux épaules. Il était vêtu d'un coupe-vent kaki avec des bandes grises sur les poches avant et d'un chandail ivoire. On cherche aussi des parents de Jacques Giles, 60 ans, mort le 29 septembre à son domicile du 10 144, Lajeunesse, à Montréal. Même chose pour Lucien Beaudry, 63 ans, mort à l'Institut Pinel. Célibataire, il était le fils de Gaston Beaudry et d'Eugénie Duval. On cherche aussi à retrouver la famille de Blanche Mathieu-Larose, 71 ans, morte le 24 septembre à l'Hôpital général de Montréal. Habitant le 5038, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, Mme Mathieu-Larose avait été heurtée par un véhicule en traversant la voie publique. Une autre dévouille à réclamer est celle de Gaston Roger Scott, 64 ans, mort le 27 août, à son domicile du 3499, Aylwin, à Montréal. La victime était célibataire. Enfin, on fait appel à la famille de George Mackenzie, 83 ans, décédé le 8 octobre, à son domicile du 1851, Saint-André, à Montréal. On peut communiquer avec Francine Houle, au Bureau du coroner, entre 8h30 et 16h30, au (514) 873-3284, poste 227.

### Il s'écrase sous une semi-remorque

■ Chemin Côte-de-Liesse, direction ouest, à 19 h 50 hier soir. Dans la première voie, circulait une Mazda Protégé blanche conduite par un jeune homme de 22 ans. Dans la seconde voie, un camion semi-remorque de 45 pieds s'engageait dans une manœuvre pour tourner vers la droite, en face du 10 161. Mais le conducteur de la Mazda n'a pas prévu le coup et n'a pu empêcher sa voiture d'aller s'écraser sous le mastodonte. Le jeune homme a subi un traumatisme crânien et a dû être transféré à l'hôpital du Sacré-Coeur, où il était hier dans un état stable.

# Mauvais traitements: un recours collectif contre St-Charles-Borromée

ANDRÉ NOËL

La Cour supérieure du Québec vient d'autoriser une procédure de recours collectif contre l'hôpital Saint-Charles-Borromée visant à compenser les résidents pour les mauvais traitements qu'ils pourraient avoir subis entre 1993 et 1998.

C'est la première fois au Québec, en 20 ans d'histoire depuis l'institution de la Loi sur le recours collectif, qu'une telle procédure est autorisée contre un hôpital public.

La requête déposée par le groupe Handicap-Vie-Dignité allègue qu'au moins 300 personnes admises à Saint-Charles-Borromée n'ont pas reçu des services et des soins adéquats, surtout à cause de la mauvaise organisation de l'hôpital.

Ce centre de soins de longue durée, situé sur le boulevard René-Lévesque à Montréal, héberge des personnes lourdement handicapées. Le juge John Bishop a accepté que le groupe Handicap-Vie et une

de ses militantes, Johanne Ravenda, les représentent devant le tribunal.

« Ce précédent judiciaire redonne espoir aux personnes parmi les plus vulnérables de notre société — les sans-voix, les oubliés de Saint-Charles-Borromée — qui, en raison de leurs limitations fonctionnelles sévères, leur dépendance et leur isolement n'osent pas, ou ne peuvent pas exercer leurs droits », a déclaré Mme Ravenda, dans un communiqué diffusé hier.

Après une série d'articles dans *La Presse*, en 1995, le ministère de la Santé dépêchait un enquêteur, lequel notait de nombreuses lacunes. « Il nous a été permis de constater que certains secteurs tels les soins infirmiers et l'alimentation n'atteignent pas les normes de qualité de services attendus d'un tel établissement, et que, de surcroît, le respect auquel a droit la clientèle n'est pas une pratique bien établie dans ce milieu. »

Le juge Bishop constate que de nombreux organismes ont critiqué les soins à Saint-Charles-Borromée: le Conseil canadien d'agrément des soins de santé, l'Ordre des infirmiers du Québec, le comité d'inspection de l'Ordre des pharmaciens du Québec, le ministère de la Santé, le comité d'inspection du Collège des médecins.

Le juge cite par ailleurs les propres documents de l'hôpital, selon lesquels celui-ci « ne manque pas de ressources financières ». « À quelques égards, il en possède plus que certains milieux comparables, et certaines de ses ressources humaines affichent une compétence reconnue. »

M. Bishop accorde foi aux dénonciations faites par le groupe Handicap-Vie et ses principales militantes, Mme Ravenda et Hélène Rumak. Celles-ci ont eu une tâche difficile, souligne-t-il. « L'hôpital a systématiquement refusé de fournir les renseignements demandés, et il a empêché les représentantes de

Handicap-Vie de communiquer avec les résidents. » Le juge signale que des résidents peuvent craindre de participer au recours collectif, « craignant la possibilité de représailles par l'hôpital ».

En plus d'autoriser la requête, le juge ordonne à l'hôpital Saint-Charles-Borromée de publier un résumé de sa décision dans les quotidiens de Montréal et de l'afficher sur les murs de l'établissement. La requête met aussi en cause le Curateur public du Québec qui, selon Mme Ravenda, n'a pas rempli ses obligations.

« Nous devons maintenant obtenir l'appui financier du Fonds d'aide aux recours collectifs, a dit Mme Ravenda. En bout de ligne, nous ne visons pas forcément à obtenir des dédommagements financiers pour les résidents. Nous pourrions par exemple demander à la Cour d'ordonner à l'hôpital de leur fournir des matelas contre les plaies de lit, des purificateurs d'air et d'autres services aussi élémentaires. »

## La radiation temporaire d'Anca Olariu maintenue

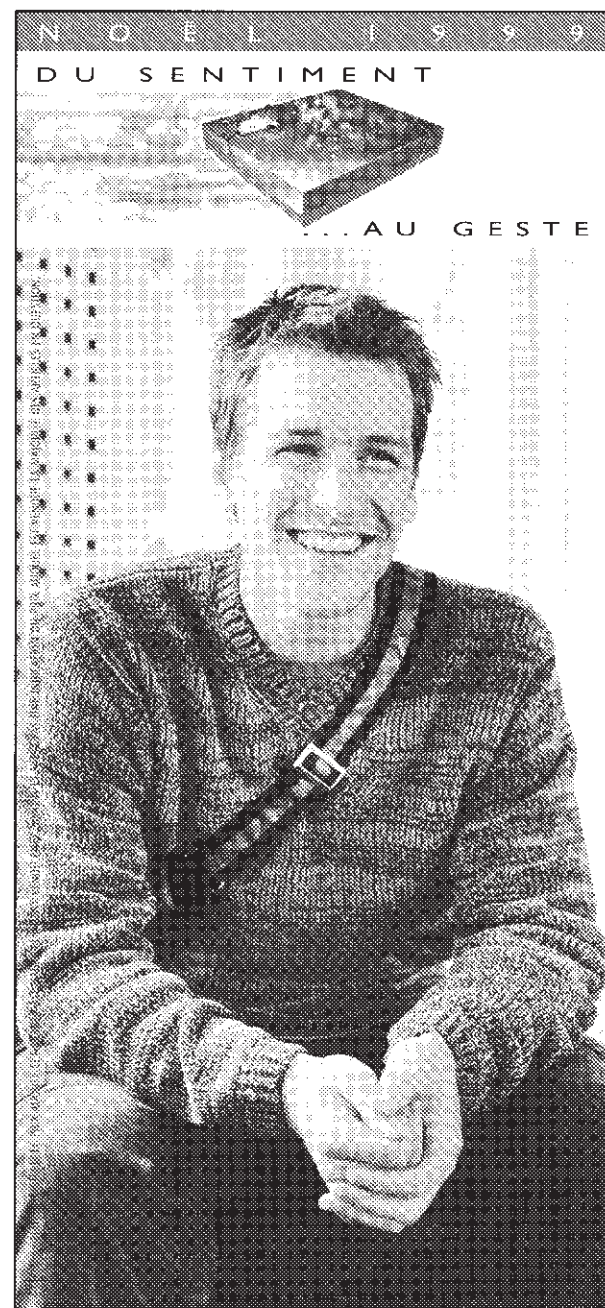
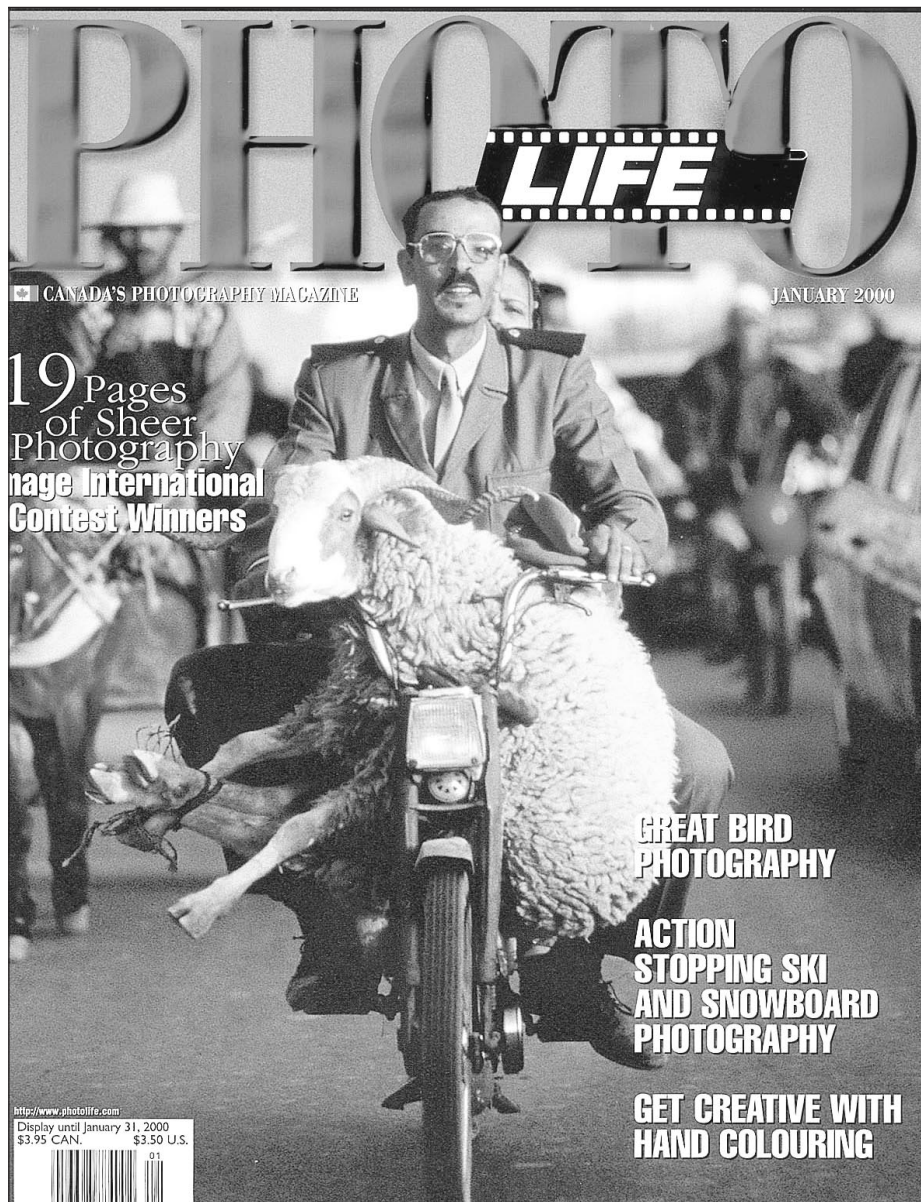
Dans une décision rendue le 30 novembre dernier, le Tribunal des professions maintient le verdict de culpabilité rendu par le comité de discipline du Barreau contre l'avocate Anca Olariu, et confirme la radiation de six mois qui lui a été imposée.

L'avocate, qui exerce surtout en droit de l'immigration, a été reconnue coupable de manquements à sa profession, pour avoir causé préjudice à un ex-client, Constantin Toader. D'origine roumaine, M. Toader était arrivé au Canada en 1992 dans un conteneur, et c'est l'avocate Olariu qui l'a aidé à obtenir son statut de réfugié. Plus tard, alors qu'il éprouvait des problèmes avec la justice, Toader changeait d'avocate. Anca Olariu a alors fait des pieds et des mains pour que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié rouvre le dossier de son ex-client, prétextant qu'il s'agissait d'un menteur et d'un criminel. Cela a réussi et Toader a été expulsé vers son pays d'origine en 1998.

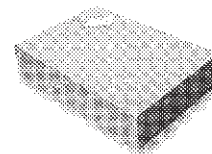
L'avocate a passé outre au secret professionnel pour nuire à un ex-client, ce qui est inadmissible selon le Barreau et le Tribunal des professions.

## Une photo primée

Une photographie du photographe Bernard Braut de *La Presse* fait la couverture du numéro de *Photo Life* qui sera en kiosque au cours du week-end. Cette photo, qui a remporté le huitième prix du concours « Image Internationale » dans la catégorie « People », a été prise à Marrakech, au Maroc.



**PULL V chenille chinée 39.<sup>95</sup>**  
Texture en constante évolution, le tricot chenille marie subtilement les effets de contraste en colonis dégradés de kaki ou champignon. P.m.g.tg. Rég. 68,00\*



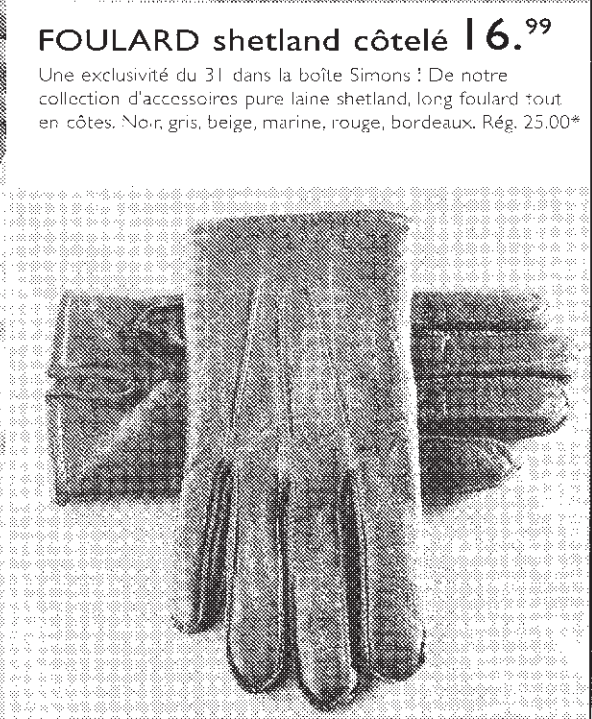
La boîte-cadeau, Simons, nous vous l'offrons gratuitement avec tous vos achats de Noël, demandez-la!



**DOUDOUNE métallisée 149.<sup>95</sup>**  
C'est le duvet et plumes renouvelé, le trois-quarts nylon ultra-léger et confortable, avec capuchon doublé en polaire chinée sur noir, kaki, indigo. P.m.g.tg. Rég. 195,00\* Notre exclusivité!



**FOULARD shetland côtelé 16.<sup>99</sup>**  
Une exclusivité du 31 dans la boîte Simons! De notre collection d'accessoires pure laine shetland, long foulard tout en côtes. Noir, gris, beige, marine, rouge, bordeaux. Rég. 25,00\*



**GANT cuir texture piquée 29.<sup>95</sup>**  
Une valeur exceptionnelle pour un gant en cuir de porc souple avec chaude doublure broyée. Noir ou chocolat. P.m.g.tg. Un cadeau toujours apprécié dans la boîte Simons!

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE  
HEURES D'AFFAIRES: Québec et Sherbrooke: du lundi au vendredi 9h30 à 21h00, samedi 9h30 à 17h00, dimanche 10h00 à 17h00. Montréal: du lundi au vendredi 10h00 à 21h00, samedi 10h00 à 17h00, dimanche 12h00 à 17h00.

## Santé

# Les infirmières se partagent les coûts de la grève estivale

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les membres de la Fédération des infirmières du Québec ont finalement accepté de partager les pertes de salaires et les pénalités découlant de leur débrayage illégal de l'été dernier. La facture s'élèvera à un maximum de 447\$ par infirmière.

Selon la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, les deux tiers des 900 déléguées réunies à huis clos au congrès extraordinaire qui se terminait hier à Saint-Hyacinthe, ont approuvé le projet de cotisation spéciale présenté par les dirigeantes de la Fédération.

Le vote a été tenu en fin de journée, et les déléguées débattaient toujours, en soirée, des modalités de perception de la cotisation. Le comité exécutif de la FIIQ propose d'étaler le prélèvement entre mars et octobre 2000.

Même si les déléguées étaient libres d'inscrire leur dissidence — ce que per



Jennie Skene

sonne n'avait fait en début de soirée, d'après M<sup>me</sup> Skene —, la cotisation sera obligatoire pour toutes les syndiquées. « Mais il y a des syndicats qui ont de l'argent et qui vont en payer une partie pour leurs membres », a précisé la présidente de la FIIQ.

De plus, comme la cotisation a été établie sur la base du nombre d'infirmières cotisantes, les syndicats locaux pourront mettre à contribution les autres infirmières, comme celles en congé sans solde, par exemple, et ainsi réduire la facture individuelle.

Les 18 millions que la FIIQ ira chercher auprès de ses 41 200 membres cotisantes (une fois exclues les membres du

Syndicat des infirmières de l'Est du Québec, qui se sont désaffiliées lundi) seront répartis en quatre blocs, a précisé M<sup>me</sup> Skene.

La plus grande part, soit 13 millions, sera consacrée au remboursement des heures de salaire perdues pendant la grève et au remboursement des pénalités salariales imposées par les lois 160 et 72.

Deux millions iront au remboursement des sommes prêtées par d'autres syndicats canadiens à la fin de l'été, deux millions serviront à renflouer le fonds de défense syndicale, utilisé au printemps pour financer la négociation avec Québec, et le dernier million restera dans les coffres de la FIIQ pour la poursuite des négos.

Aujourd'hui, les déléguées au conseil fédéral de la FIIQ doivent se pencher sur un rapport préliminaire sur la relativité salariale, qui pourrait présager d'un ajustement de la rémunération des infirmières.

## Première grève de 24 heures

Presse Canadienne  
MONTRÉAL

Une grève de 24 heures a touché hier 14 centres d'hébergement et de soins de longue durée, dont les employés sont syndiqués à la FTQ. Les services essentiels devaient y être maintenus.

Ainsi, plus de 1000 bénéficiaires âgés ont été touchés par ce débrayage légal d'une journée.

Dans ces centres, la FTQ représente principalement des préposés aux bénéficiaires, des infirmières auxiliaires et des préposés à l'entretien ménager.

La grève était légale et le syndicat avait l'intention de maintenir les services essentiels, a précisé hier M. Claude Généreux, président québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

Le Conseil des services essentiels avait d'ailleurs approuvé les listes de services à maintenir pour chacun des établissements touchés.

D'autres établissements où la FTQ a des membres doivent faire de même d'ici le 14 décembre, notamment à l'Hôpital psychiatrique de Rivière-des-Prairies, pendant 24 heures aujourd'hui.

Les syndiqués luttent surtout contre la surcharge de travail et la précarité d'emploi ; plus de la moitié, parfois près des deux tiers des employés, oeuvrent à temps partiel ou sont occasionnels.

Ils affirment que, dans les conditions actuelles, parce qu'il y a trop peu de préposés pour s'occuper d'autant de patients, ils doivent les nourrir en vitesse, ne leur donner qu'un bain par semaine et réduire l'entretien ménager.

Les syndicats de la santé affiliés à la FTQ avaient voté à 81 pour cent en faveur de la grève, lorsque le plan d'action à cet effet avait été soumis à l'ensemble des membres du front commun FTQ-CEQ-CSN. Ils étaient donc « déçus » lorsque le recours à la grève a été rejeté par le front commun, relayait le coordonnateur de la négociation pour la FTQ Gilles Guère.

Cette grève de 24 heures a touché, dans la région de Montréal : le CHSLD Regroupement des Trois-Rives à Vaudreuil, le Centre hospitalier Mont-Sinaï à Côte Saint-Luc, le pavillon Chomedey du CLSC-CHSLD Sainte-Rose à Laval, les Résidences Mance-Décary à Montréal, le Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin à Montréal, le Centre Le Royer à Anjou, le Centre d'hébergement Saint-François à Laval, le CHSLD Montérégie à Saint-Hubert, le Centre d'accueil de Montarville à Saint-Bruno de Montarville.

Dans la région des Laurentides, le CLSC d'Argenteuil était touché ; dans la région de Sherbrooke l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke ; dans le Bas St-Laurent le CHHRDL de Saint-Antoine et la Résidence Marie-Anne Ouellet de Lac-au-Saumon ; dans la région de Québec L'Accueil Notre-Dame-de-Beaupré à Beauport.

## La FIIQ se joue de la loi 160

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Fédération des infirmières du Québec parvient à contourner la loi 160 dans de nombreux hôpitaux importants au Québec. Au lieu de recevoir des cotisations syndicales, la centrale se finance à partir des contributions à des « caisses d'économie » factices acceptées par les infirmières.

Cette façon de faire avait été sanctionnée par les tribunaux après la grève des infirmières de 1989. La Cour avait jugé que les employés pouvaient demander à l'employeur de prélever une partie de salaire pour des fins d'épargne et qu'elles étaient libres d'en faire ce qu'elles voulaient.

Dans les hôpitaux où les infirmières ont appuyé la grève de 23 jours cet été, la FIIQ n'a pas le droit de prélever les cotisations pour les cinq prochaines années.

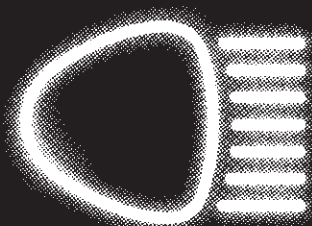
Micheline Poulin, de la Fédération des infirmières, reconnaissait hier que cette méthode était utilisée largement, surtout dans les gros établissements — au CHUM par exemple — où la perception des cotisations par chèques postdatés posait des problèmes d'application vu le nombre des employées.

Hier, le directeur de l'Association des hôpitaux, Daniel Adam, disait ne rien savoir de tels stratagèmes. Adoptant la loi 72 pour mettre fin à la grève des infirmières, Québec avait dû prévoir des sanctions pour les directeurs d'hôpitaux qui refuseraient d'imposer les lourdes sanctions prévues à la loi 160.

« Chaque hôpital applique ses règles, il n'y a pas eu de directives, on n'est pas là pour donner des ordres aux hôpitaux », a dit M. Adam. L'été dernier, Québec avait rappelé à l'ordre les directeurs d'établissement. Plusieurs se faisaient tirer l'oreille pour appliquer la loi, craignant de perturber l'atmosphère de travail.

M. Adam a aussi répliqué à Jacques Parizeau qui avait, la veille à Québec, parlé de mauvaise gestion dans le réseau hospitalier. Plus de 20 000 employés sont partis à la retraite sur une période de trois à six mois, en 1997. « Ce n'est pas de notre faute, c'est à la suite d'une décision gouvernementale », a précisé M. Adam. M. Parizeau avait souligné que les prévisions de Québec étaient erronées et que deux fois plus d'employés que prévu sont partis à la retraite, profitant des offres de Québec.

« Les gestionnaires, au contraire, ont tenu le réseau à bout de bras durant les compressions et la réforme de M. Rochon », a ajouté le directeur de l'association.

VOUS ÊTES  
ALLUMÉ

**Le service de lubrification de qualité Toyota. Seulement 24,95 \$\* tous les jours.**

Étonné? Vous ne devriez pas. Ce n'est qu'un exemple parmi les nombreux services à bas prix que votre concessionnaire Toyota vous offre **tous les jours**. En prime, ils sont accompagnés de la tranquillité d'esprit que vous obtenez grâce aux techniciens Toyota qualifiés ainsi qu'aux pièces d'origine Toyota. Venez faire un tour et jetez un coup d'oeil à nos forfaits d'entretien offerts aux **prix avantageux de tous les jours**. Pour plus de détails, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou consultez notre site Web au [www.toyota.ca](http://www.toyota.ca). Et ne soyez pas étonné si un sourire éclaire votre visage.



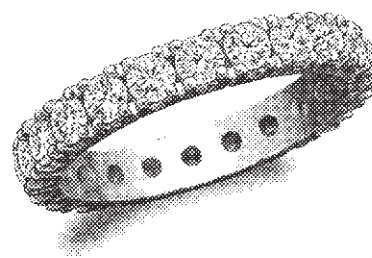
Remplacement de l'huile et du filtre avec l'huile moteur et un filtre d'origine Toyota • Vérification du filtre à air • Lubrification des verrous, des loquets et des charnières • Inspection des feux / phares, du klaxon et des essuie-glace • Vérification du niveau des liquides de refroidissement, de freins et de lave-glace • Inspection des pneus et réglage de la pression, si nécessaire.



\*Taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Redevances écologiques et frais d'élimination des déchets en sus dans certains marchés.

### Jonc éternité

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS\*

0,50 points diamant total  
OR 14k  
Prix d'évaluation 800\$SEULEMENT  
**499\$**\*Sur acceptation du crédit,  
ne payez que les taxes

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212

OUVERT LE DIMANCHE DE 11H À 17H

# OUBLIEZ LE FROID

Dès le  
**6**  
déc.  
nos heures  
d'ouverture  
seront  
Du lundi  
au vendredi  
de 10h  
à 21h

VOYEZ LA PLUS GRANDE COLLECTION AU QUÉBEC  
DE VÊTEMENTS DE SKI ET DE PLANCHE À NEIGE  
DE MARQUES RÉPUTÉES - DES RAYONS ET  
DES RAYONS DE VÊTEMENTS  
SUPER PERFORMANTS VOUS ASSURANT  
UN GRAND CONFORT PENDANT TOUTES  
VOS ACTIVITÉS.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE SKIS ET PLANCHES À NEIGE AU QUÉBEC.

Avec tout achat de 200 \$ ou plus de vêtements de notre collection 1999-2000

de votre achat  
en accessoires

**OBTENEZ 20% GRATUITS**  
(tuques, gants, etc.)  
Par exemple : un achat de 300 \$ donne  
droit à 60 \$ d'accessoires gratuits.



## ENSEMBLES DE SKI



Skis Head Carve 6  
Fixations Tyrolia SL-100

**299<sup>95</sup>\$**

convert



Liquid  
UNITED

Vans

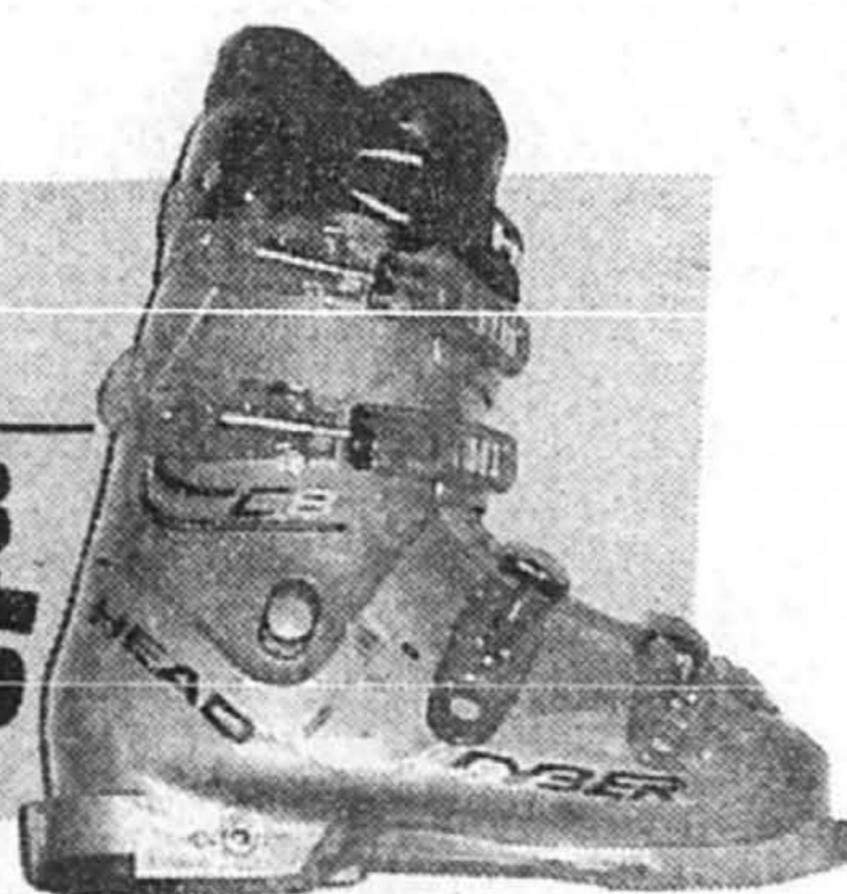
XENIX



## BOTTES HEAD

Modèle Cyber C-8

**299<sup>95</sup>\$**



**ÉPARGNEZ 300\$**

sur cet ensemble

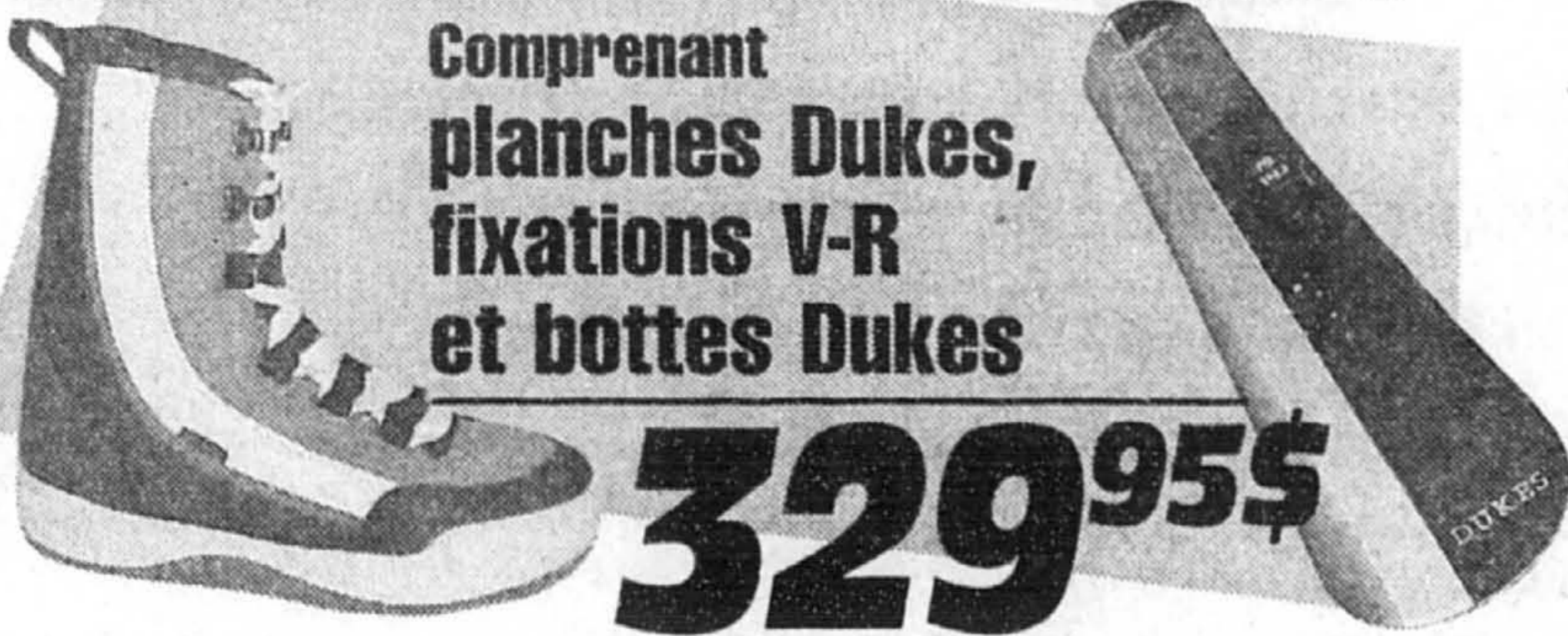
**429<sup>95</sup>\$**

comprenant  
skis Salomon paraboliques SP  
fixations Salomon Quadrax 500  
bottes Lange Anthea 3 ajustables  
pour skier ou marcher

## ENSEMBLES DE PANCHE À NEIGE

Comprenant  
planches Dukes,  
fixations V-R  
et bottes Dukes

**329<sup>95</sup>\$**



## ENSEMBLES JUNIOR

(grandeurs 110 cm à 150 cm)

comprenant  
skis Falconi ou Snowbiz  
fixations Salomon Quadrax  
bottes Head Comet 2

**179<sup>95</sup>\$**



# OBERSON

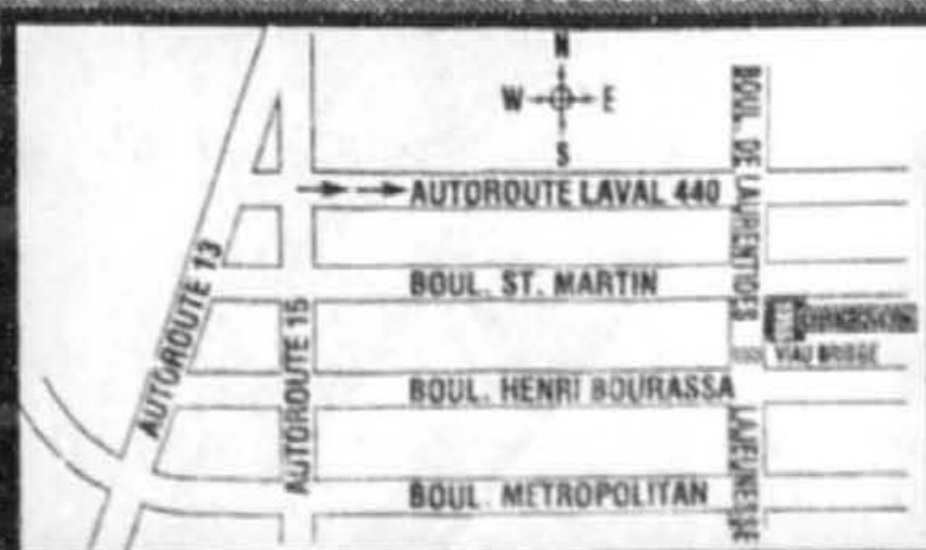
Le plus grand magasin de skis et planches à neige au Québec

Illustrations à titre indicatif seulement

Une seule adresse

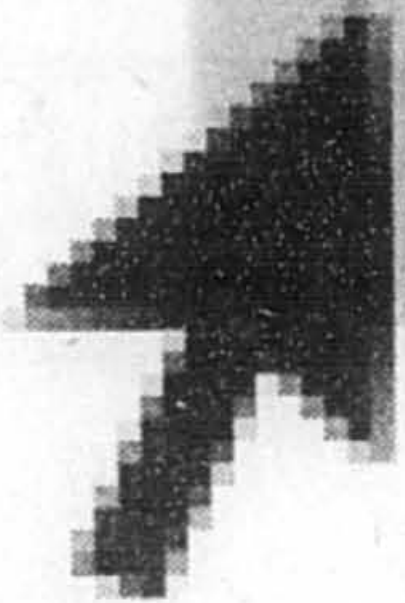
**1355, boul. des Laurentides, Laval**

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 10h à 21h • samedi 9h à 17h • dimanche 12h à 17h



# Cliquez

## sur



# www.eposte.ca

et vous pourriez gagner

# 100 000 \$

Participez à une autre première canadienne. Contribuez à bâtir le monde de demain et à faire du Canada le pays le plus branché au monde – utilisez la Poste électronique<sup>MC</sup>. Rendez-vous à [www.eposte.ca](http://www.eposte.ca) et inscrivez-vous afin d'obtenir votre propre Boîte aux lettres électronique<sup>MC</sup>, entièrement **sécurisée et gratuite**.

La Poste électronique vous permet d'envoyer et de recevoir votre courrier, y compris vos factures, en toute sécurité. Éventuellement, vous pourrez recevoir de la correspondance provenant des magasins, institutions financières, organismes gouvernementaux et autres établissements de votre choix, et même décider quelles publicités vous désirez recevoir. Tout cela, **gratuitement**. Au fur et à mesure qu'elle évoluera, la Poste électronique vous offrira de plus en plus de possibilités. Toujours à partir d'un seul site Web, et en parfaite **confidentialité**.

**Hâtez-vous d'obtenir votre boîte aux lettres électronique.**  
**Participez à une autre première canadienne.**  
**Inscrivez-vous, activez votre boîte aux lettres et**  
**courez la chance de gagner 100 000\$.**

Pour en savoir plus, composez le 1 877 885-8049.



[www.eposte.ca](http://www.eposte.ca)



MC Marque de commerce de la Société canadienne des postes, utilisée sous licence.  
 † Le symbole « aile », marque de commerce de la Société canadienne des postes,  
 et le symbole « e », marque de commerce de Cebra Inc., sont utilisés sous licence.

Pour en savoir plus sur la POSTE ÉLECTRONIQUE<sup>MC</sup> ou sur le règlement du concours, composez le 1 877 885-8049 ou rendez-vous à [www.eposte.ca](http://www.eposte.ca). Le concours commence le 26 novembre 1999 et se termine le 14 janvier 2000. Aucun achat requis pour participer au concours. On peut y participer de deux façons: 1) en s'inscrivant et en activant une BALEC<sup>MC</sup>. 2) S'il est impossible de s'inscrire par voie électronique, on peut envoyer ses nom, adresse et numéro de téléphone dans une enveloppe portant la mention « CONCOURS DE LA POSTE ÉLECTRONIQUE INSCRIVEZ-VOUS ET GAGNEZ », à l'adresse suivante: C.P. 1169, 31, rue Adelaide Est, Toronto, ON M5C 2K5 (limite d'usage inscription par personne par la poste). Tous les titulaires de BALEC<sup>MC</sup> seront automatiquement inscrits. Si vous ne souhaitez pas participer à ce concours, il suffit de nous en informer par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus. Tous les gagnants du concours devront s'engager à en respecter le règlement et, pour avoir droit à leur prix, devront répondre correctement à une question réglementaire, dans un laps de temps limité. La valeur des prix est établie comme suit: 6 prix hebdomadaires de 10 000 \$ CA et un grand prix de 100 000 \$ CA. Les chances de gagner sont fonction du nombre d'inscriptions admissibles reçues. On peut obtenir le règlement complet du concours en faisant parvenir une demande écrite à l'adresse mentionnée plus haut ou à [www.eposte.ca](http://www.eposte.ca). Le concours est exclusivement réservé aux résidents du Canada.

# Pas plus de risques de blessures au bébé avec les forceps qu'avec la césarienne

600 000 dossiers de nouveau-nés californiens ont été scrutés à la loupe

ANDRÉ PRATTE

Les bébés nés à l'aide de forceps ou de ventouses ne courent pas plus de risques de blessures que ceux qui sont nés par césarienne, selon une imposante étude publiée ce matin par le *New England Journal of Medicine*.

Une analyse des dossiers médicaux de presque 600 000 nouveau-nés en Californie révèle que toutes les méthodes employées pour mettre un terme à un travail difficile sont associées à des risques accrus de blessures si on les compare à un accouchement vaginal sans intervention. L'augmentation du risque, notamment d'hémorragie intracrânienne, est du même ordre, que le médecin ait recours à une césarienne, aux forceps ou aux ventouses.

« C'est comme une philosophie non écrite, les médecins pensent tous que la césarienne est moins dangereuse pour le bébé. De toute évidence, ce n'est pas toujours vrai », a souligné à *La Presse* la responsable de cette étude, le docteur Dena Towner, spécialiste des grossesses à risque au Centre médical Davis de l'Université de Californie.

Comparativement aux petits nés sans intervention, les bébés nés à

l'aide de ventouses ont été 2,7 fois plus nombreux à souffrir d'une hémorragie cérébrale, ceux nés avec l'aide de forceps 3,4 fois plus nombreux, et ceux nés par césarienne (pendant le travail) 2,5 fois plus nombreux. Il n'y a donc pas de différence significative entre les niveaux de risque, et ce constat vaut pour plusieurs autres complications.

Comme les bébés nés par césarienne sont aussi souvent blessés que les autres, le docteur Towner et ses collègues concluent que les hémorragies qu'on avait tendance à associer à l'usage des forceps et des ventouses sont probablement attribuables au travail lui-même. « C'est peut-être un phénomène cumulatif, spécule le médecin. Lorsque le travail se prolonge, chaque fois que l'utérus se contracte, il pousse le bébé contre le bassin, ce qui augmente la pression (sur la tête du bébé). »



Drug Administration et des reportages dans les médias. Or, on l'a vu, aucun instrument ou intervention chirurgicale ne comporte plus ou moins de danger que les autres.

### Forceps et frissons

Une chose apparaît clairement, cependant : les risques augmentent sensiblement si la première intervention se révèle infructueuse. Par exemple, les probabilités d'hémorragie cérébrale sont multipliées par sept si les ventouses et les forceps sont utilisés au cours d'un même accouchement. Le danger est neuf fois plus grand si une césarienne est pratiquée après une première tentative avec les forceps ou les ventouses. Le médecin a donc intérêt à choisir la bonne méthode du

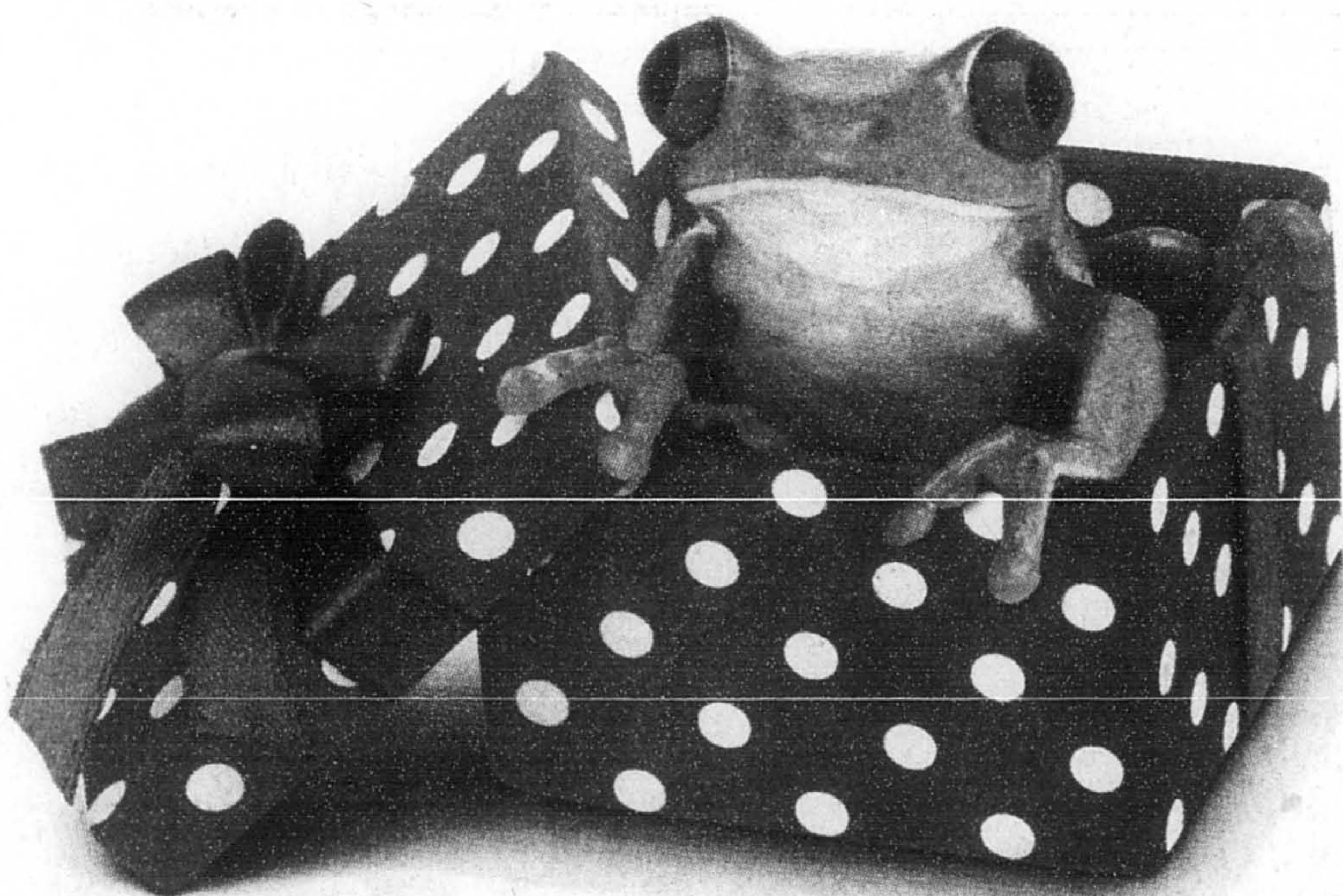
premier coup. Sur quoi peut-il se baser ? « Chaque patiente est différente, et c'est notre expérience qui nous indique quel instrument est préférable », soutient Dena Towner.

Selon le docteur Claude Fortin, porte-parole de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, l'étude publiée ce matin est susceptible de démystifier l'usage des forceps et des ventouses. « Mes patientes frissonnent juste à entendre le mot forceps », dit-il.

Le docteur Fortin, qui pratique aux hôpitaux Angrignon et Anna-Laberge, souligne que le taux de césariennes a augmenté au cours des dernières années au Canada, tandis que l'usage des forceps a diminué. Aujourd'hui, au Québec, un cinquième des accouchements se terminent par une césarienne. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. En autres, il se peut que les médecins eux-mêmes perçoivent la césarienne comme étant plus sûre que les forceps. Selon le docteur Fortin, les nouvelles données « pourraient nous amener, occasionnellement, à tenter une manœuvre que nous n'aurions pas tentée (auparavant). »

clearnet

scp



Un Clearnet! C'est exactement ce que je voulais.

Offrez-lui un cadeau qui fera briller ses yeux: un téléphone SCP Clearnet. Tout est dans la boîte: des forfaits avec une option à tarif fixe pour les appels locaux illimités soir et fin de semaine, 200 minutes en tout temps et tous les extras standard comme l'afficheur, la messagerie vocale et l'appel en attente. Et, contrairement à certains concurrents, toutes les minutes incluses peuvent être utilisées partout dans notre zone de couverture canadienne. Nous offrons des forfaits à partir d'aussi peu que 25 \$ par mois, il n'y a pas de contrat à signer et l'appareil comporte une garantie de satisfaction de 30 jours. Tout ça pour dire qu'un Clearnet, c'est comme une lumière de plus dans le sapin. Pour en savoir plus, passez nous voir au [www.clearnet.com](http://www.clearnet.com) ou faites le 1888 CLEARNET. Le futur est simple.

Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	25 \$	200 minutes, afficheur, messagerie vocale, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	35 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
OPTION TELEPHONE MAISON	50 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Des forfaits affaires sont également offerts. Radionances d'utilisation et frais d'intervention en sus.

Téléphone Qualcomm 59,99\$   
 
 Téléphone Sony 99,99\$   
 
 Téléphone Nokia 140,99\$

maintenant 99,99\$

## Flash sur l'an 2000 avec Nikon

**Nikon**  
 INCLUS Étui et piles  
**AF 240 KIT**  
 • Focus automatique  
 • Flash automatique  
 • Complètement motorisé  
 78\$

**Nikon**  
**Zoom 210**  
 • Zoom 38-70mm  
 • Entièrement automatique  
 • Retardateur  
 • Zoom intégré  
 158\$

**Nikon**  
**Zoom 600**  
 • Zoom 38-110mm  
 • Entièrement automatique  
 • Réducteur de yeux rouges  
 248\$

**Nikon**  
**Zoom 800**  
 • Zoom 38-130mm  
 • Entièrement automatique  
 • Programmation multiple  
 • Fini métallique  
 358\$

**Nikon**  
 Offre pour un temps limité  
**NIJUS S**  
 Système APS:  
 • 3 formats  
 • Zoom 3X  
 • Fini en acier inoxydable  
 • Impression de messages  
 378\$

**Nikon**  
 Offre pour un temps limité  
**PRONEA S KIT**  
 Système APS SLR  
 • Zoom 30-60mm  
 • Mode automatique et manuel  
 • Mise au point avancée  
 • Dos dateur  
 INCLUS Piles et film  
 528\$

**Nikon**  
 Offre pour un temps limité  
**F60 KIT AF**  
 • Zoom 28-80mm  
 • Programmation multiple  
 • Automatique et manuel  
 • Réducteur de yeux rouges  
 INCLUS Courroie, piles et film  
 578\$

**Nikon**  
**F70 KIT AF**  
 • Zoom 28-80mm  
 • Programmation multiple  
 • Mesure matricielle 3D  
 • Flash électronique intégré  
 • Réducteur de yeux rouges  
 898\$

**Nikon**  
 Offre pour un temps limité  
**APPAREIL NUMÉRIQUE COOLPIX 800**  
 • 2.1 millions de pixels  
 • Zoom optique 2x  
 • Ecran LCD intégré  
 978\$

**Nikon**  
**F90 KIT**  
 Appareil semi-professionnel  
 • Zoom 28-80mm  
 • Mesure matricielle 3D  
 • Jusqu'à 4.2 FPS  
 • Focus automatique très rapide  
 • Posemètre 3D  
 1288\$

**Heures d'ouverture**  
 Lundi au vendredi : 9h30 à 21h00  
 Samedi et dimanche : 9h30 à 17h00

## LA PLACE Dumoulin

**LE PLUS GRAND CHOIX!**  
 CENTRE-VILLE  
 2050, boul. St-Laurent  
 (514) 288-7755  
 (Stationnement facile)

**ST-LÉONARD**  
 6870, rue Jean-Talton Est  
 (514) 255-5577  
 (Entre Langelier & Galeries d'Anjou)

**POINTE-CLAIRE**  
 2355, route Transcanadienne  
 (514) 1616  
 (MEGA-MALL - près du bout des sources)

**BOUTIQUES clearnet**  
 950, rue Ste-Catherine Ouest  
 Carrefour Laval  
 Promenades St-Bruno  
 Galeries d'Anjou

Centre du Rasoir

COMPLÉCENTRE

CENTRE HI-FI

Dumoulin REGION METROPOLITAINE

FUTURE SHOP

Maison Sony

LA CABINE TELEPHONIQUE

BIEN AU EN GROS

Zellers

Compu

LEONARD

BLOCKBUSTER

## Prévenir la violence

## De la philo pour enfants

ISABELLE HACHEY

La philosophie adoucit les mœurs. C'est ce que croient les responsables d'un nouveau projet qui vise à prévenir la violence en transformant les enfants en véritables petits philosophes dans les écoles du Québec.

Il ne s'agit évidemment pas d'exiger la lecture du *Banquet* de Platon de jeunes de cinq ans. Le but du projet est plutôt de susciter le développement de la pensée critique et créatrice des enfants, dès leur plus jeune âge. En inculquant des principes de respect de l'autre et d'estime de soi, la philosophie peut ainsi devenir un puissant antidote à la violence.

« La violence, c'est un manque de vocabulaire », a dit hier le poète Gilles Vigneault, parrain du projet. La cause lui a paru importante puisqu'elle propose aux enfants de « se bâtir, à petits grains de lettres et de mots, une philosophie, et de se créer un attrait de plus vers la recherche du bonheur ».

La philosophie pour enfants est pratiquée dans une soixantaine de pays. Depuis le début des années quatre-vingt, elle est enseignée dans plusieurs écoles du Québec, mais c'est la première fois qu'une approche visant spécifiquement à prévenir la violence est lancée.

L'idée a d'ailleurs germé il y a cinq ans dans la tête des administrateurs de La Traversée, un centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles de la Rive-Sud de Montréal. Ils avaient remarqué que les jeunes filles victimes d'agressions sexuelles ou d'inceste ont souvent tendance à se sentir coupables pendant des années. « Nous avons réalisé l'importance capitale d'aller



La directrice de La Traversée, Catherine Audrain, pose un ruban blanc au veston du poète Gilles Vigneault, parrain d'un projet de prévention de la violence grâce à la philosophie pour enfants.

plus loin qu'un simple programme de sensibilisation dans les écoles », explique Dianne Casoni, de La Traversée.

Si une intervention psychologique est importante dans de tels cas, une démarche philosophique qui permet aux enfants de prendre conscience de leurs droits individuels et sociaux l'est tout autant, estime le professeur Michel Sasseville, l'un des responsables du projet. « Un citoyen raisonnable, c'est un enfant qui a connu le dialogue », dit-il.

La méthode a été développée il y a 30 ans par le philosophe américain Matthew Lipman, de la Montclair State University du New Jersey. « En mars 1998, l'UNESCO déclarait qu'elle voit dans cette méthode une avenue extraordinaire pour le développement de la démocratie et un instrument important

pour faire respecter les droits des enfants », poursuit M. Sasseville.

La conception du matériel pédagogique par des professionnels, la formation des enseignants et la diffusion du projet dans les écoles prendra trois ans et coûtera 413 000 \$.

La Traversée a déjà déniché quelques appuis, dont le plus important provient de la Commission du droit du Canada, mais la majeure partie des fonds reste à trouver, selon la directrice de La Traversée, Catherine Audrain.

Une campagne de financement a donc été lancée hier, avec l'appui de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence. La vice-présidente, Thérèse Daviau, qui a perdu sa fille Geneviève dans la tragédie de Polytechnique, a par ailleurs rappelé que tous ceux qui luttent contre la violence sont invités à porter le ruban blanc cette semaine, en souvenir des 14 jeunes femmes tuées par Marc Lépine il y a dix ans.

## Historique du contrôle des armes à feu

- 1862** Premier régime national de permis pour le port ou la vente d'armes de poing.
- 1877** Les juges de paix ont le droit d'emprisonner durant six mois quiconque porte une arme de poing sans motif raisonnable.
- 1913** Mise en vigueur de pouvoirs spécifiques de fouille, de perquisition et de saisie touchant les armes à feu.
- 1934** Enregistrement obligatoire des armes de poing. Ceux qui veulent en acheter doivent motiver leur demande.
- 1951** Établissement d'un registre central des armes à autorisation restreinte. Les armes automatiques doivent être enregistrées.
- 1968** Nouvelles définitions légales des armes à feu.
- 1977** Demande d'autorisation obligatoire avant de prendre possession d'une arme à feu.
- 1991** Mise en vigueur de normes sur l'entreposage. Période d'attente de 28 jours avant de pouvoir prendre possession d'une arme. Cour fédérale obligatoire sur le maniement des armes.
- 1995** Nouvelle loi sur le contrôle des armes à feu qui inclut dorénavant carabines et fusils de chasse.
- 1996** Peine de prison minimale de quatre ans pour une dizaine d'infractions graves commises avec une arme à feu.
- 1998** Le 1<sup>er</sup> décembre, mise en vigueur du régime universel de permis de possession et d'enregistrement de toute arme à feu.

## La Ruger mini-14 toujours légale

PIERRE GINGRAS

D'origine militaire comme plusieurs autres armes aujourd'hui utilisées pour la chasse, la carabine Ruger mini-14, de calibre 223, utilisée lors de la tragédie de l'École polytechnique, est toujours légale au Canada.

Mais, depuis août 1992, à la suite de la mise en vigueur de la loi régissant les armes à feu votée par les Communes neuf mois auparavant, le chargeur de la Ruger mini-14 ne peut contenir que cinq cartouches, en plus de celle qui peut être insérée dans le canon. Cette mesure s'applique aussi à tous les chargeurs d'armes longues. Seuls les pistolets et revolvers peuvent être utilisés avec un chargeur de dix cartouches. Une exception toutefois pour les armes à percussion

latérale, comme la très populaire carabine 22, dont le chargeur peut compter 20 cartouches.

La Ruger mini-14 est une arme semi-automatique et il faut presser la détente à chaque fois pour tirer une cartouche. Toujours interdites au Canada, les armes automatiques permettent de vider un chargeur à la suite d'une seule pression sur la détente, comme une mitrailleuse, par exemple.

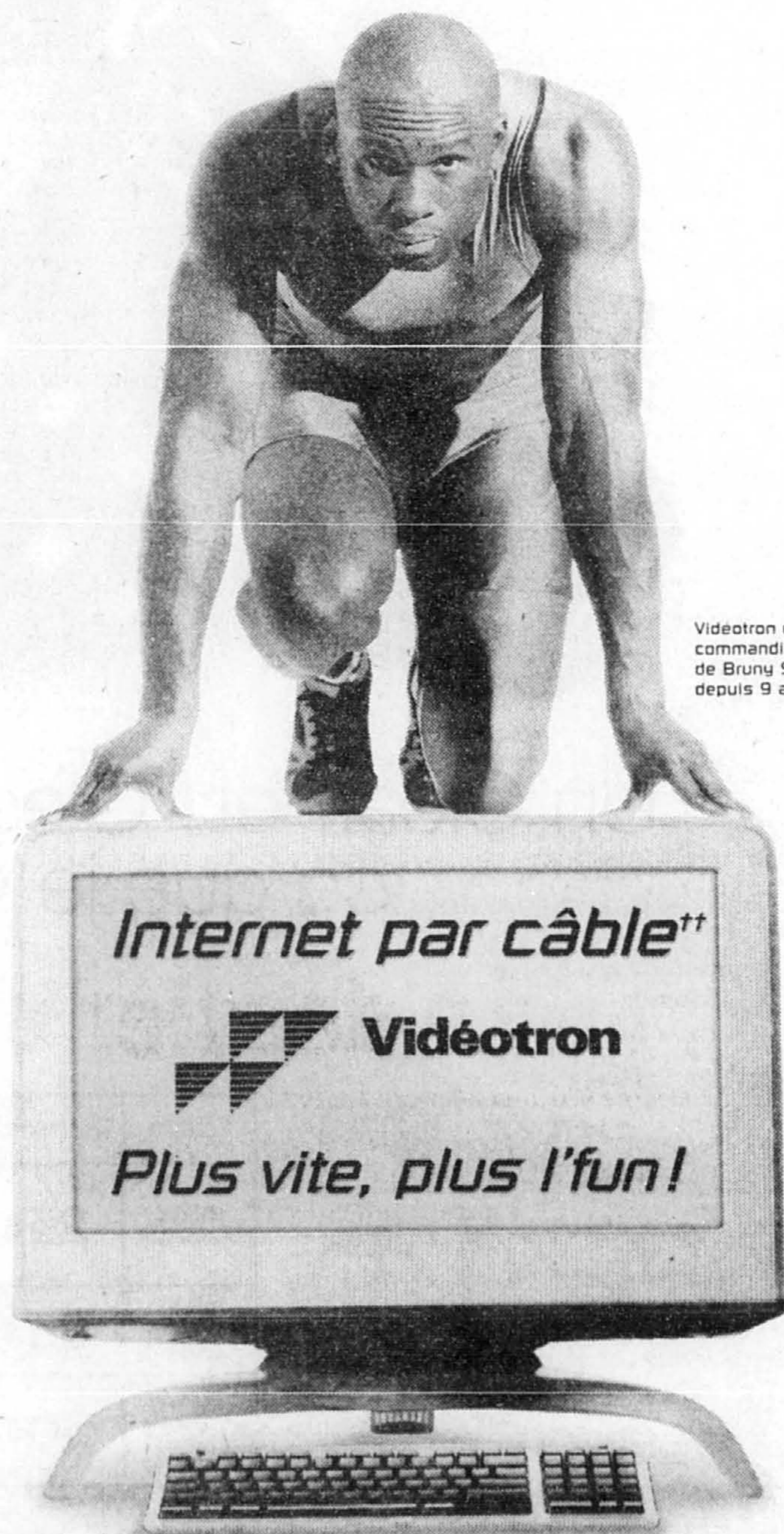
Contrairement à d'autres calibres d'origine militaire et de forte puissance comme le 308 et le 30,06 qui sont devenus populaires auprès des chasseurs de gros gibier, le 223 est moins puissant, semblable au 22, et peu utilisé au Canada. Il sert surtout aux États-Unis pour chasser des animaux classés souvent sous le nom de « vermine ».

1<sup>er</sup> MOIS D'ACCÈS GRATUIT jusqu'au 31 décembre 1999

## Bruny déteste attendre.

C'est pourquoi Bruny surfe avec le câble Vidéotron. La connexion est permanente, il n'y a donc jamais d'attente pour accéder à la toile. Et la puissance du câble permet de télécharger des logiciels en un temps record, de voir des vidéos, des extraits de films, de jouer aux meilleurs jeux en réseau et, bien sûr, de surfer à haute vitesse. Tout ça pour seulement 29,95 \$ par mois.

Bruny et Vidéotron, même constat: plus c'est vite, plus c'est l'fun!



Vidéotron est fier commanditaire de Bruny Surin depuis 9 ans.

\*Ne peut être combinée à aucune autre offre. \*\* Disponible là où la technologie le permet. \*Application d'un rabais de fidélité multiservice de 10\$ sur le tarif régulier. Achat ou location du modem câble en sus. Taxes en sus. D'autres conditions peuvent s'appliquer. \*\* Vidéotron se réserve le droit de facturer toute utilisation supérieure à 6 Go par mois (dont un maximum de 1 Go en amont).

HAUTE VITESSE POUR TOUS **29,95\$** par mois\* TEMPS D'ACCÈS ILLIMITÉ\*\*  
(514) 281-6661 ou 1 888 281-6661 <http://Internet.videotron.ca>

La Super-Store Vidéotron

BUREAU EN GROS

COMPUCENTRE

Umoulin

FUTURE SHOP

COOPSCO

Le Centre d'achat

JITEC

RadioShack

## La violence à la télévision

# « Il faut donner plus de mordant au CRTC »

Le député Bernard Bigras souhaite l'adoption d'une loi par les Communes

Voici la sixième tranche de notre série à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie de l'École polytechnique.



Marie-Claude Malboeuf

Les députés fédéraux pourraient étudier en janvier prochain le tout premier projet de loi pour limiter la violence à la télévision.

C'est ce qu'espère le député bloquiste Bernard Bigras, qui a déjà entrepris de faire rédiger un texte pour forcer les réseaux à repousser les émissions violentes en fin de soirée, au moment où les enfants sont au lit. Il l'annoncera aujourd'hui, à la Chambre des communes, et tentera ensuite d'obtenir l'appui d'une centaine de parlementaires : une condition préalable pour que le débat se tienne.

### Du mordant

Tout n'est pas au point, mais le jeune politicien de Rosemont envisage d'imposer des amendes de plusieurs dizaines de milliers de dollars aux réseaux qui inondent les enfants d'images violentes. Il voudrait aussi donner des pouvoirs d'enquête au Conseil de la radiotélédiffusion et des commu-

nications canadiennes (CRTC).

« Il faut donner du mordant au CRTC. Les diffuseurs ne respectent pas le code qu'ils se sont eux-mêmes donné parce qu'il n'a pas force de loi », a-t-il dit en entrevue, à la veille de son intervention.

« Les normes ont été adoptées pour faire plaisir au CRTC. Elles sont correctes mais je ne crois pas que les stations privées ont réellement l'intention de les appliquer », renchérit Jacques de Guise, dont une récente étude montre que les scènes violentes occupent plus de place que jamais à l'écran, et apparaissent de plus en plus tôt. « Le problème, c'est qu'il n'y a pas de sanctions, poursuit le chercheur de l'Université Laval. C'est très difficile de faire de l'autocensure. »

Pour l'instant, les fautifs doivent faire leur *mea-culpa* en ondes (voir autre texte). Le CRTC — qui surveille toute l'industrie en plus de recevoir les plaintes contre les réseaux publics — pourrait en théorie assortir leur permis de conditions ou, dans un cas extrême, le leur retirer. Mais il ne le fait jamais.

On se rappellera que, quand les réseaux de télé se sont donné un Code d'application volontaire plus strict, en 1993, la pression sur eux était beaucoup plus forte. La tuerie de Polytechnique avait fouetté l'ardeur des groupes opposés aux images violentes. Et Virginie Larivière venait de remettre une pétition de 1,3 million de noms au

premier ministre, convaincue que la violence à la télévision avait pu influencer le meurtrier de sa petite sœur.

Ottawa avait formé un comité permanent qui a notamment suggéré l'adoption d'une loi. Mais les diffuseurs y ont échappé.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

Les parents de Max Fontaine, neuf ans, et d'Alex, sept ans, ne les laissent pas s'éterniser devant le petit écran. Mais plusieurs s'inquiètent en voyant les images violentes qui occupent les ondes dès l'heure du souper.

« Bien des gens ne veulent pas d'un règlement, car il y a toujours le risque de la censure », souligne M. de Guise.

« Si on demande demain au CRTC d'intervenir au niveau du contenu des émissions, je suis convaincu que d'ici deux ou trois ans, cela serait jugé inconstitutionnel, dit M. Bigras (qui a aussi présenté un projet de loi pour légaliser la consommation de marijuana à des

finis thérapeutiques). C'est pour quoi on veut seulement intervenir sur les heures de diffusion. »

Pour pouvoir passer une émission violente avant 21 h, les réseaux devraient enlever les pires scènes. Et on pourrait classer les films de façon plus sévère, suggère Jacques de Guise. « Il y a des films classés 13 ans et on se dit : Wow ! Je ne suis pas certain que *Terminator* à 20 h, ce soit approprié », dit-il.

En attendant, le CRTC compte sur les parents et sur la puce électronique, dont l'arrivée a été plusieurs fois retardée, qui permettra de bloquer les émissions violentes.

« Il y a plus d'émissions dans l'ensemble, qu'elles soient violentes ou non. Et s'il y a plus de choix, les parents ont plus de chances de trouver des choses acceptables à visionner », dit la vice-présidente de l'organisme, Andrée Wylie.

# On proteste de plus en plus

Mais les choses continuent d'empirer

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les Canadiens passent de plus en plus aux actes pour lutter contre la violence au petit écran. Depuis l'an dernier, ils sont deux fois plus nombreux qu'au milieu des années 1990 à prendre leur stylo pour protester contre la brutalité des scènes de meurtre ou de bataille, en déposant une plainte formelle au Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR).

Et les Québécois sont devenus les plus prompts de tous à réagir.

« Peut-être que les diffuseurs testent plus la limite qu'avant. Mais les gens sont aussi beaucoup plus au fait de notre existence et, donc, plus portés à se plaindre », a commenté en entrevue la directrice de l'organisme, Ann Mainville-Neeson.

Les téléspectateurs protestent davantage, mais les choses empirent tout de même, semble-t-il. Car ce qui suscite le plus de plaintes — la violence gratuite et les scènes très brutales diffusées avant 21 h — se voit de plus en plus souvent, à en croire une récente étude de l'Université Laval. Il faut dire que, malgré les cris, le public en redemande. « La violence paye. La preuve, c'est que quand les réseaux

annoncent un film, ils annoncent justement les scènes de violence. C'est ce qui attire les gens », remarque un des auteurs de l'étude, Jacques de Guise.

Par ailleurs, les plaintes ont beau déferler, les blâmes ne se sont pas mis à pleuvoir pour autant : huit fois sur dix, le Conseil donne raison aux télédiffuseurs. « On n'a pas les mêmes critères d'évaluation que les chercheurs », justifie M<sup>me</sup> Mainville-Neeson. Les gérants des réseaux et les représentants du public chargés d'étudier les plaintes ont quand même forcé plusieurs stations à s'excuser en ondes de certains choix mal avisés.

Pour la première fois cette année, le conseil régional de l'Ontario a notamment semoncé CHCH-TV pour avoir programmé un long-

métrage riche en scènes de violence gratuite. Intitulé *Strange Days*, le film de science-fiction montre des personnages utilisant un appareil de réalité virtuelle pour ressentir des émotions fortes, dont les sensations d'un meurtrier. « Même si le télédiffuseur avait coupé plusieurs scènes violentes, il restait une scène de viol beaucoup trop longue et détaillée pour être présentée à la télévision », dit M<sup>me</sup> Mainville-Neeson.

Les réseaux ayant diffusé le *talk-show* de Jerry Springer ont aussi eu droit à des remontrances, en mai dernier. Pour le Conseil, l'émission américaine glorifie la violence puisqu'on y met tout en oeuvre pour que les invités se sautent à la gorge.

Par contre, ni le film *Le Silence des agneaux* (l'histoire d'un tueur en série), ni le dessin animé satirique *South Park* (où le même enfant est tué à chaque épisode) ne lui ont semblé excessifs.

Quant à la violence destinée aux adultes — qui doit être repoussée après 21 h lorsqu'elle est très intense, ou être simplement précédée d'un avertissement lorsqu'elle l'est moins —, elle a aussi fait couler beaucoup d'encre. Cet été, le Con-

## Plaintes concernant les émissions de télévision

	Canada	Québec seulement	Plaintes concernant la violence
98-99	886	606	206
97-98	679	482	93
96-97	213	44	88
95-96	99	—	44
94-95	115	—	74

Infographie La Presse

seil s'est notamment prononcé sur l'émission *Coroner*, diffusée à TQS en début de soirée. Le père d'un garçon de dix ans s'était indigné d'un épisode diffusé en novembre 1998 où une femme vêtue de cuir ligote un homme et lui glisse une corde autour du cou avant de tirer, tandis qu'une voix *off* explique que la strangulation augmente le plaisir. On apprenait éventuellement que son partenaire en était mort.

L'homme qui s'est plaint a qualifié le tout de « déchet télévisuel ». Mais le Conseil n'a rien eu à redire sur l'heure de diffusion, parce que

la scène ne lui semblait ni plus crue ni plus explicite qu'une scène de l'émission américaine *Friends* où une jeune femme se plaint qu'un homme ne veut pas coucher avec elle.

L'organisme estime aussi que TQS n'avait pas à diffuser d'avertissement avant l'émission puisque « la composante violente et sexuelle de l'épisode était suggérée, qu'elle n'était ni manifeste ni flagrante ». Manquait seulement la petite icône indiquant la cote d'âge qui doit désormais accompagner chaque émission de fiction.

# Le dossier est loin d'être clos

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Dans l'île de Sainte-Hélène — non pas l'îlot du fleuve Saint-Laurent, mais le lointain territoire britannique de l'Atlantique Sud —, on ne trouvait pas le moindre téléviseur jusqu'en 1995. Cette année-là, les écrans se sont allumés tout d'un coup dans les chaumières. Une aubaine pour les chercheurs qui se sont empressés de braquer leur loupe sur la petite communauté de 5600 habitants.

Comment les enfants allaient-ils réagir aux coups de feu, explosions et effusions de sang qui caractérisent les émissions américaines ? Réponse : ils n'ont pas bronché.

L'étude n'a rien fait pour aider ceux qui expliquent les crimes spectaculaires ou l'agressivité des enfants par la brutalité des images montrées en ondes.

Reste que le dossier est loin d'être clos. « Il y a des études qui disent que la télévision est très nocive, et il y en a d'autres qui démolissent les premières à fond de

train. Finalement, elles présentent toutes des failles parce qu'il est extrêmement difficile d'isoler la télé comme facteur. C'est toute la production culturelle qui est violente, c'est la vie. C'est nous qui adorons ça », résume Jacques de Guise, un chercheur de l'Université Laval qui a analysé seconde par seconde des dizaines d'émissions diffusées en 1993, 94, 95 et 98.

Selon M. de Guise, les trois quarts des auteurs concluent toutefois que la violence a un impact, bien qu'il reste modeste — ce qu'on voit à la télé rendrait compte de 2 % à 10 % de la violence qu'on voit dans la vraie vie —, et ce de multiples façons.

■ **En augmentant le niveau d'agressivité :**

La violence à la télé nous stimule et nous rend hostiles. « On frappe plus fort après avoir vu un combat de boxe qu'après avoir vu un film d'amour », explique le chercheur.

■ **En donnant des modèles :** Les personnages deviennent des exemples à suivre ou ne pas suivre selon ce qui leur arrive, et les héros violents sont souvent récompensés.

■ **En faisant acquiescer des réponses agressives :**

La télé nous fait entrer dans un univers extrême où il y a un nouvel éventail de ré-

ponses possibles, où de nouveaux gestes s'offrent à nous. « Tout à coup, quelqu'un qui veut se défouler a l'option de prendre un fusil et d'aller tirer sur sa maîtresse », résume M. de Guise.

■ **En affaiblissant les inhibitions :**

L'éducation nous apprend à refréner nos instincts agressifs, à les canaliser. Mais ces mécanismes de contrôle risquent de s'affaiblir lorsqu'on est submergé de scènes où personne ne s'en soucie.

■ **En insensibilisant :**

À force de voir des actes violents, on finit par croire qu'ils ne sont pas si graves que ça. Paradoxalement, le phénomène se vérifie aussi bien lorsqu'on stylise la violence — on donne alors l'impression que les coups ne font de mal à personne — que lorsqu'on accumule les scènes de souffrance — alors, on s'habitue et on s'endurcit.

■ **En apeurant :**

Bombardé d'images violentes, on commence à croire qu'elles sont conformes à la réalité. On considère le monde hostile et menaçant, ce qui alimente le réflexe du chacun-pour-soi, place sur la défensive ou rend agressif et répressif.

■ **DEMAIN : Les femmes ingénieurs**

## Conséquences des actes de violence vus en une semaine à la télé canadienne

Aucune blessure	50 %
Blessures bénignes	21 %
Blessures graves	17 %
Blessures très graves	1 %
Blessures mortelles	11 %

Infographie La Presse

## Motivation des actes de violence vus en une semaine à la télé canadienne

Gain personnel	53 %
Riposte	16 %
Légitime défense	13 %
Colère	9 %
Instabilité mentale	3 %
Accident	1 %
N/D	5 %

Infographie La Presse

## Rive-Sud / Montérégie

## Les règlements de Granby sont conformes au plan d'urbanisme

MARTHA GAGNON

La Commission municipale du Québec a rejeté les arguments d'un groupe de citoyens de Granby qui contestait la conformité des règlements d'urbanisme de la municipalité relativement à un projet domiciliaire dans le secteur du parc Terry-Fox.

Dans sa décision, la commission affirme que les règlements sont conformes au plan d'urbanisme et ne mettent pas en péril ses orientations.

Le groupe de protestataires affirmait que les actions de la municipalité allaient à l'encontre du plan d'urbanisme et que l'administration s'était « jouée de la volonté exprimée par les citoyens ». Ils s'inquiétaient, entre autres, de la construction d'une route et de la diminution des espaces verts.

Le maire, Michel Duchesneau, affirmait que cette contestation était liée aux pressions politiques exercées contre lui. Des plaintes relatives à un présumé conflit d'intérêts ont, en effet, été adressées à la ministre des Affaires municipales concernant l'achat et la vente d'un terrain dans le secteur du futur développement par M. Duchesneau qui est aussi promoteur. Ce dernier a toujours soutenu ne jamais s'être placé en situation de conflit d'intérêts.

Par ailleurs, la Commission municipale a expliqué qu'il « ne lui appartenait pas de juger de la légalité des règlements et de leur procédure d'adoption, non plus des décisions d'un conseil municipal concernant l'utilisation spécifique d'un territoire ».

Elle ne peut que décider de la conformité des règlements en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La commission affirme que les demandes des requérants avaient trait à l'opportunité des décisions prises par le conseil plutôt qu'à la conformité des règlements.

Maurice Harvey, l'un des membres du groupe de protestataires, est déçu. « Nous allons être plus vigilants à l'avenir, dit-il. Au lieu de réagir après coup, nous allons être pro-actifs. La municipalité travaille actuellement à la révision du plan d'urbanisme. On doit s'y intéresser et proposer des choses. »

## Gel de taxes et baisse de la dette à Longueuil

MARTHA GAGNON

Le maire de Longueuil, Claude Gladu, a déposé hier soir un budget sans surprise qui prévoit un gel de taxes pour la sixième année consécutive, ainsi qu'une baisse de la dette.

Selon M. Gladu, ce budget respecte les engagements de l'administration de maintenir la qualité des services sans hausser le fardeau fiscal. Le maire affirme que la Ville est en « excellente santé financière » et que sa cote de crédit se maintient à « A avec perspective positive ». M. Gladu espère toutefois que le nouveau pacte fiscal sera plus équitable et ne pénalisera pas les municipalités qui ont accompli des efforts importants de rationalisation. La facture annuelle imposée par Québec est de six millions.

Le budget, qui sera adopté à l'assemblée du 13 décembre, est de 139,8 millions, soit 630 000\$ de plus par rapport à 1999. Les taxes foncières passent de 1,655 \$ à 1,683 \$ par 100 \$ d'évaluation afin de compenser la diminution des valeurs foncières. Un ajustement qui aura pour effet de diminuer légèrement le compte de taxes (1 % en moyenne) pour la majorité des propriétaires.

La valeur d'une maison unifamiliale qui était de 112 000 \$ en 1999 sera de 109 000 \$ en 2000, soit une baisse de 2,1 %. Le compte de taxes foncières passera de 1,289 \$ à 1,371 \$ par 100 \$ d'évaluation.

## Relance du transport en commun dans Vaudreuil-Soulanges

### Nouvelles locomotives rapides, nouvel équipement et nouvelle gare régionale

RIMA ELKOURI

Désirant séduire un plus grand nombre de résidents de la MRC Vaudreuil-Soulanges, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a annoncé hier toute une série de nouvelles mesures qui devraient améliorer les services de transport en commun de la région.

Nouvelles locomotives rapides, nouvel équipement, nouvelle gare régionale: tout cela permettra d'augmenter de 2500 le nombre d'usagers d'ici la fin de l'an 2000, espère-t-on.

Ces initiatives, qui découlent d'une en-



Claude Gladu

PHOTO: La Presse

La majorité des propriétaires bénéficieront également d'une baisse de taxes en raison de la diminution des valeurs foncières.

Quant à la dette, qui était de 172 millions en 1994, elle passera à 155 millions à la fin de l'année. En 2000, 20,8 % du budget sera affecté au paiement de la dette, soit 29 millions.

### L'opposition est insatisfaite

Michel Timperio, porte-parole de l'opposition, affirme que la Ville est prise dans un cercle vicieux. « L'évaluation continue de diminuer et les statistiques démontrent que de plus en plus de gens quittent Longueuil. Les taxes sont trop

élevées par rapport à d'autres villes environnantes plus compétitives. L'administration transforme les budgets en surplus qui ne retournent jamais dans les poches des contribuables. On nous répond qu'on rationalise, mais pour qui ? Il faut une vraie réduction de taxes, ça presse ! »

Le maire a déjà expliqué que le surplus de cinq millions réalisé en 1999 sera comptabilisé dans les revenus de la prochaine année pour faire face, si nécessaire, à la facture de six millions de Québec.

M. Timperio qualifie l'attitude de l'administration de « politically correct ». Il lui reproche de manquer d'audace. Lors de la dernière campagne électorale, l'opposition proposait de réduire les taxes de 10 % sur quatre ans. « Un objectif qui est présentement au coeur des discussions entre le gouvernement et l'Union des municipalités sur le pacte fiscal », souligne M. Timperio.

Le directeur général de la ville, Massimo Iezzi, explique que la Ville doit gérer d'une façon prudente. « Il est faux de croire que les surplus sont des marges de manoeuvre. Ils nous permettent d'équilibrer le budget dans le cadre d'une planification stratégique. » M. Iezzi précise que Longueuil est l'une des villes-centres où les dépenses per capita sont les moins élevées. Elles sont de 1026 \$ par personne comparativement à 1318 \$ à Laval, 1700 \$ à Hull, 1902 \$ à Montréal et 1174 \$ à Trois-Rivières.

Par ailleurs, les objectifs pour la prochaine année sont la revitalisation des vieux quartiers, le développement du secteur prestigieux du Parcours du Cerf, l'entretien des rues et des parcs. Le programme d'immobilisations en 2000 sera de 13 millions.

tente entre la MRC Vaudreuil-Soulanges et l'AMT, sont l'aboutissement d'études menées depuis deux ans, en collaboration avec le ministère des Transports.

Les sept locomotives ultramodernes acquises par l'AMT au coût de 24,7 millions donneront un nouvel élan au service de train de banlieue reliant Vaudreuil-Dorion au centre-ville de Montréal, en réduisant le temps de parcours de 15 minutes. Le ministère des Transports a payé près du tiers de la facture. La première locomotive commencera à rouler en avril 2000.

Par ailleurs, une gare régionale à Vau-

dreuil-Dorion, au coût de 1,5 million, verra le jour l'année prochaine. Située à la jonction des autoroutes 40 et 450, la gare comprendra un stationnement incitatif ainsi que des quais destinés au nouveau service de trainbus en provenance de Saint-Lazare. L'Île-Perrot aura aussi sa nouvelle gare. Son emplacement exact ne sera déterminé qu'à la suite d'une étude que l'AMT compte mener l'an prochain en collaboration avec la MRC, le ministère des Transports et les quatre municipalités de l'Île-Perrot. Les travaux, estimés à 2,6 millions, devraient être mis en marche en 2001 et 2002.

24<sup>e</sup> année  
Exposition d'hiver  
**D'ANTIQUITÉS**  
de Montréal  
2-5 décembre 1999

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Judi	2 décembre	11 h - 21 h
Vendredi	3 décembre	11 h - 21 h
Samedi	4 décembre	11 h - 18 h
Dimanche	5 décembre	11 h - 18 h

Adultes 7,00 \$ • Âge d'or 6,00 \$ • Enfants 1,00 \$

Une réalisation Obsession Antiques Ltée  
(514) 933-6375

Pour faire  
le point  
sur  
l'actualité

LISEZ LE CAHIER  
**Plus**  
CHAQUE SAMEDI DANS  
**La Presse**

Juste à temps pour NOËL  
**GRAND SOLDE**  
**D'ARTICLES MÉNAGERS**

CADEAUX ET ARTICLES MÉNAGERS À PRIX IMBATTABLES

<p><b>ARTICLES-CADEAUX</b> Chandelles Modèles et dimensions au choix A partir de <b>2,99\$</b> Cour. 19,99 \$</p>	<p>Faits en France Ens. de 4 verres sur pied Formats au choix variés <b>14,99\$</b> Cour. 29,99 \$</p>	<p>Plat à fruits en verre avec base en fer forgé Parfait pour bougie flottante <b>29,99\$</b> Cour. 59,99 \$</p>
<p>Service en fine porcelaine 47 pièces Service complet pour 8 Cour. 199,99 \$ <b>599,99\$</b></p>	<p>W-E-X-F-O-R-D <b>FORGE</b> Ensemble de couteaux et porte-couteaux 15 pièces <b>699,99\$</b></p>	
<p>Batterie Milano 10 pièces Acier inox 18/10 <b>249,99\$</b> Cour. 599,99 \$</p>	<p>Marmite 16 pintes <b>IGRATUITE!</b> Une valeur de 100 \$ sans frais supplémentaires à l'achat d'une batterie Milano Cuisine International. Valeur de <b>100 \$!</b></p>	

**SUPER VENTE**  
**25 heures Nikon®**

<p><b>Vendredi</b> <b>3 décembre</b></p>	<p><b>Samedi</b> <b>4 décembre</b></p>	<p><b>Dimanche</b> <b>5 décembre</b></p>
--	--	--

Présentation des produits **Nikon®** avec M. Guy Authier.

<p><b>Nuvis A20</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appareil APS compact</li> <li>Mise au point automatique</li> <li>Objectif 25mm F5.6</li> </ul> <p><b>85,25 \$</b> Étui, piles et film inclus</p>	<p><b>Nuvis S</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appareil APS léger et compact</li> <li>Boîtier en acier inoxydable</li> <li>Zoom 3x ultra silencieux</li> </ul> <p><b>355,25 \$</b> Étui, film et pile inclus</p>
<p><b>PRONEA S</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appareil APS compact et léger</li> <li>Objectif zoom 30-60mm F4-5.6</li> <li>Objectif interchangeable</li> </ul> <p><b>525,25 \$</b> Sac de transport d'une valeur de 12,99\$ inclus</p>	<p><b>F60</b></p> <p>Ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Appareil reflex 35 mm</li> <li>Zoom 28-80 mm F3.5-5.6</li> <li>Mise au point automatique</li> <li>Flash intégré</li> </ul> <p><b>575,25 \$</b> Inclus : sac photo, courroie, film et pile</p>

**OBJECTIFS Nikkor®**

- AF 75-240mm F4.5-5.6 D **215,25 \$**
- AF 28-105mm F3.5-4.5 D macro **575,25 \$**
- AF 24-120mm F3.5-5.6 D **765,25 \$**
- FLASH SB 28 **475,25 \$**

**Nikon® JUMELLES EGRET II 8X40 CF**

- Étanches et robustes
- Grossissement de 8x
- Étui inclus

**145,25 \$**

**Nikon® COOLPIX800**

- Appareil numérique
- Zoom 2x (38-76mm)
- 2,11 millions de pixels

**975,25 \$**

Carte compacte 8 mo, logiciel, câble, étui, courroie et piles inclus

**LS-30**

- Numériseur à films 35mm
- Résolution 2 700 PPP
- 10 bits par canal

**1245,25 \$** Câble et carte SCS inclus

**LS-2000**

- Numériseur pour film 35mm
- 12 bits par canal
- Résolution 2 700 PPP

**2465,25 \$** Câble inclus

information@lozeau.com

**BENIX & CO.**  
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

PASSEZ À L'UN DE NOS 2 MÉGA-ENTREPÔTS !  
DEUX IMMENSES MAGASINS REMPLIS D'AUBAINES !

<p><b>7335</b> <b>BOUL. DÉCARIE</b> angle Jean-Talon et station Namur</p>	<p><b>3213</b> <b>AUTOROUTE 440</b> Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus</p>
---	---

Lundi-mercredi 10 h - 18 h  
Jeudi-vendredi 10 h - 21 h  
Samedi 9 h - 17 h  
Dimanche 10 h - 17 h

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous pouvons limiter les quantités.

**L.L. Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577  
www.lozeau.com

6224, St-Hubert  
Montréal, Québec

Valide jusqu'au 5 décembre

Photos peuvent différer.

## Actualités

## Tarifs réduits à la STL

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Contre toute attente, la Société de transport de Laval (STL) annonce pour l'an 2000 une réduction du tarif de sa carte mensuelle et de ses carnets de tickets qui sont utilisés par plus de 50 % de sa clientèle. Elle augmente toutefois de cinquante cents le coût du passage simple en argent.

Le président du conseil d'administration de la STL, Jean-Jacques Beldi, a déclaré, hier, lors de la divulgation du budget de cette société, qu'on avait décidé d'employer une stratégie d'affaires afin de réaliser l'objectif d'augmenter de 3 % le taux de fréquentation au cours de la prochaine année. En 1999, les autobus de la STL auront transporté pas moins de 17 millions de personnes.

La STL, a précisé M. Beldi, opte pour une réduction tarifaire en 2000 pour ses usagers réguliers afin d'inciter ses passagers occasionnels à utiliser davantage le transport en commun. « Nous estimons que ce programme de réduction

tarifaire aura une incidence sur l'achalandage », indique-t-il.

La STL est la seule société de transport de la région métropolitaine à ne pas décréter une hausse générale de ses tarifs. Le budget de cette société pour la prochaine année sera de 682 millions, une hausse de 5,6 % par rapport à 1999.

En 2000, la carte Autobus Laval passera à 56 \$, ce qui représente un dollar de moins qu'actuellement. Le carnet actuel de dix tickets à tarif ordinaire passe à 14 billets au coût unitaire de 2 \$, ce qui représente une baisse de 2,4 %, tandis que le même carnet à tarif réduit — personnes du troisième âge et étudiants — à 1,10 \$ actuellement passera à 1,07 \$ l'unité, une réduction de 2,7 %.

Pour une personne qui paie chaque fois, le tarif sera de 2,55 \$ à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Dans le but d'attirer davantage ses usagers occasionnels, la STL a créé le carnet de huit tickets à 2,25 \$ chacun.

Le budget de l'an 2000, a-t-on expliqué, est aussi une occasion pour la communauté lavalloise de prendre conscience que le transport en commun constitue une solution aux besoins de transport dans l'île Jésus. « D'ailleurs, précise-t-on, les Lavallois en sont de plus en plus convaincus puisque que 56 %

d'entre eux sont d'avis que la congestion automobile devient un problème sérieux, et 66 % des Lavallois estiment que la STL est une solution à ce problème. La congestion sur les ponts est perçue comme un problème par 74 % des Lavallois. »

Afin de se montrer plus attrayante et d'avoir une plus grande visibilité, la STL offrira au cours de la prochaine année 50 000 heures de service de plus. Il s'agit, a-t-on précisé, d'une hausse significative, par rapport à 1999, qui se traduira principalement par l'ajout de service sur les circuits les plus achalandés du réseau, par l'addition de nouvelles dessertes, dont celle à vocation métropolitaine à partir du terminus Carrefour.

M. Beldi a aussi annoncé une hausse de 6,4 % du budget du transport adapté. Mais pour ne pas avoir de coupes dans ce service, la STL soutient que le gouvernement doit verser 75 % des coûts, comme indiqué dans un décret.

À la période de questions, on a parlé du projet de métro. Et M. Beldi a dit : « Nous travaillons toujours sur deux stations dans Laval et tout ce déroule normalement. » Le directeur général de la STL, Gaétan Turbide, a ajouté que les soumissions publiques pour les plans et devis devraient être présentées au début de 2000.

## Le téléphone cellulaire et la foudre : pas plus dangereux qu'un tournevis

ANDRÉ PRATTE

Utiliser son téléphone cellulaire pendant un orage n'est ni plus ni moins dangereux que de tenir un tournevis dans les mêmes circonstances, selon Jean-Jacques Laurin, professeur de génie électrique à l'École polytechnique.

Il n'y a donc pas lieu de lancer un avertissement particulier aux usagers de cellulaires. « Si on fait une mise en garde pour ça, il va falloir en faire pour tous les objets de la vie courante », estime M. Laurin.

L'idée selon laquelle les téléphones portables pourraient servir de conducteurs à la foudre vient d'une dépêche de l'agence Associated Press, publiée hier dans certains quotidiens. Cette dépêche racontait qu'un Brésilien du nom de Jose Santos Araujo avait été frappé par

la foudre quelques secondes après avoir répondu à un appel sur son téléphone portable. La dépêche de 11 lignes, fondée sur le témoignage d'un policier, n'en disait pas plus long sur les circonstances du décès. Par conséquent, il n'est pas sûr que la foudre soit vraiment passée par l'appareil.

Selon l'ingénieur Laurin, seules les composantes métalliques du cellulaire, l'antenne en particulier, sont susceptibles de servir de conducteur. Les ondes émises et reçues par l'appareil ne peuvent d'aucune façon « attirer » la foudre.

Comme l'antenne des cellulaires est petite, la probabilité d'être frappé par la foudre lorsqu'on a son téléphone en main est « très très faible ». Le risque d'être électrocuté pendant un orage est probablement plus élevé si on utilise un

téléphone conventionnel. « Dans le cas d'un téléphone (ordinaire), l'« antenne » est beaucoup plus grosse, souligne le professeur Laurin. Le récepteur est relié à tout un réseau téléphonique. La surface de captation est donc beaucoup plus grande. »

## Bizarre coïncidence

Aux États-Unis, le National Weather Service rapporte de rares cas de personnes tuées par la foudre alors qu'elles avaient un combiné conventionnel en main. Mais, selon les informations disponibles hier, aucun cas impliquant un appareil portable n'a été rapporté.

À l'Association canadienne des télécommunications sans fil, qui représente l'industrie du cellulaire, on n'avait jamais entendu parler d'un incident semblable. À Santé Canada non plus.

## Gestion de l'eau dans le Nord : les Cris veulent être impliqués

MARIE TISON  
Presse Canadienne

Les Cris devront participer directement à l'élaboration de toute politique de gestion de l'eau dans le nord du Québec.

C'est ce que le grand chef du Grand Conseil des Cris du Québec, M. Ted Moses, a affirmé hier, lors d'une audience organisée conjointement par la Commission sur la gestion de l'eau du Québec du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) et le Comité consultatif pour l'environnement de la baie James.

C'est à la demande du ministre québécois de l'Environnement, Paul Bégin, que le BAPE a entrepris de consulter la population au sujet de la gestion de l'eau.

Afin de respecter les termes de la Convention de la baie James et du Nord québécois, le Comité consultatif pour l'environnement de la baie James s'est joint à la Commissions sur la gestion de l'eau pour entendre les opinions des Cris sur la question.

M. Mose a d'abord condamné l'attitude générale du gouvernement québécois vis-à-vis les Cris et les autres autochtones de la province, une attitude dictée, selon lui, par ses projets souverainistes.

« Le statut et les droits des peuples autochtones ne sont reconnus que s'ils ne font pas obstacle aux aspirations sécessionnistes du gouvernement, a affirmé M. Moses. Cette stratégie gouvernementale de domination mine les relations entre Québec et les autochtones. »

Il a plaidé en faveur d'une approche constructive afin de mettre fin à ce cycle de méfiance et de dépendance. Il a notamment in-

vit le gouvernement à négocier de nouvelles ententes avec les autochtones. « Conformément à notre droit à l'autodétermination et au développement, de tels arrangements doivent reconnaître notre droit d'utiliser, de développer, de gérer et de contrôler les eaux et les autres ressources de notre territoire », a-t-il déclaré.

Il a affirmé que pour être couronnée de succès, une politique de gestion de l'eau devait absolument impliquer les personnes directement affectées. Il a notamment soutenu qu'il ne pouvait pas y avoir de développement durable dans la région de la baie James si ce développement ne tenait pas compte de la culture et de la spiritualité autochtone.

M. Moses a ajouté que les Cris avaient acquis de grandes connaissances au sujet des lacs et des rivières du territoire couvert par la Convention de la baie James et du Nord québécois.

« Cette expertise a été négligée, elle n'a pas été respectée, a-t-il déploré. Elle devrait être prise en considération. »

Le grand chef a affirmé qu'actuellement, les recherches et les évaluations qui devraient accompagner tout projet hydroélectrique, forestier ou minier n'avaient tout simplement pas lieu.

« On profite de l'absence de données provenant d'études pour conclure que les projets n'ont pas d'impacts négatifs sérieux », a-t-il déclaré.

Le chef de la nation crie d'Eastmain, M. Edward Gilpin, a d'ailleurs déploré hier l'absence d'une évaluation continue des effets du détournement partiel de la rivière Eastmain.

1999		PME LES PME DE LA BANQUE NATIONALE		
Distinction	<b>MONTRÉAL</b> Reconnaître l'excellence. Contribuer au rayonnement des entreprises d'ici. Depuis six ans, c'est une question de priorité. Parce que nous croyons que les succès des uns, peuvent être pour les autres, une grande source d'inspiration. Félicitations aux gagnants du programme PME de la Banque Nationale, régions de Montréal.	<b>MONTRÉAL CENTRE</b> <b>PETITE ENTREPRISE</b> ELAM LTÉE. Susan Bell <i>Présidente</i> Paule Grenier <i>Associée principale</i>		
	<b>MONTRÉAL LA TOUR</b> <b>PME</b> PRIMA TELEMATIC INC. François Rainville <i>Président</i>	<b>MONTRÉAL CENTRE</b> <b>PME</b> STYLE & PAPIER INC. Jacques Bureau <i>Président</i>		
				

# A. Gold & Sons

Mode pour hommes

## TOUT L'INVENTAIRE EST EN VENTE

### 10 MILLIONS D'INVENTAIRE MAINTENANT REDUIT DE 40% à 60%

sur le plus bas prix marqué

<b>TOUTE NOTRE COLLECTION DE MANTEAUX DE CUIR</b> Réduction <b>40%</b>	<b>COLLECTION BENISTI</b> Vestons, chemises, chandails & pantalons Réduction <b>40%</b>
<b>Souliers tout cuir BLACK WOLF faits en Italie.</b> Noir ou brun. Rég. 135\$ à 250\$ Seulement <b>81\$ à 150\$</b>	<b>Manteaux longs ou 3/4 en laine, cachemire ou microfibre. Luhta, Gold International ou A.Gold.</b> Rég. 199\$-550\$ <b>119<sup>40</sup> à 330\$</b>
<b>Bottes en cuir doublées de mouton. Semelle anti-dérapante</b> Rég. 135\$-145\$ <b>81\$ à 87\$</b>	<b>Tous nos pulls. Tosani, Gold International, No Excess, President Stone.</b> Rég. 89\$-160\$ <b>53<sup>40</sup> à 96\$</b>

**NE MANQUEZ PAS ÇA!!**

- 960 Ste.Catherine Ouest, Montréal • Galeries d'Anjou
- Promenades St.Bruno • Fairview Pte.Claire • Carrefour Laval
- Centre Rockland, V. Mont.Royal • La Place Vertu, V. St.Laurent
- Mail Champlain, Brossard • 2056 Bleury, Montréal






## Journée mondiale contre le sida

## L'ONU se penche sur le sort des orphelins du sida

Associated Press  
NATIONS UNIES

Onze millions d'enfants sont orphelins à cause du VIH. Les Nations unies ont marqué hier la 12<sup>e</sup> Journée mondiale contre le sida en soulignant l'impact de la maladie sur les plus jeunes en dévoilant de nouveaux chiffres alarmants.

Selon un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'agence ONUSIDA, le nombre d'enfants orphelins à cause du sida devrait continuer à augmenter pour dépasser 13 millions d'ici la fin de l'an

2000, essentiellement en Afrique sub-saharienne.

Cette « augmentation en flèche met une forte pression sur les systèmes de soutien traditionnels », souligne le directeur exécutif de l'UNICEF, Carol Bellamy. « Les grands-parents qui prennent souvent en charge leurs petits-enfants orphelins ont des ressources limitées.

Actuellement, 95 % des orphelins du sida vivent en Afrique sub-saharienne. Le sud et l'est du continent comptent 4,8 % de la population mondiale, mais aussi plus de la moitié des séropositifs et 60 % des décès liés à la maladie.

Dans les pays en voie de développement, les enfants ayant perdu un ou deux parents à cause du sida sont davantage exposés à la

malnutrition, la maladie, la maltraitance et l'exploitation sexuelle que ceux dont les parents sont morts d'une autre cause, révèle le rapport. Ils sont souvent victimes de discrimination, d'exclusion sociale et privés d'accès à l'éducation et des services sociaux de base.

Après la présentation du rapport, la reine Nour de Jordanie, épouse du défunt roi Hussein, Hillary Clinton et le joueur de basketball américain Magic Johnson, qui avait dévoilé sa séropositivité en 1991, devaient s'exprimer sur le sujet au siège de l'ONU.

La Journée mondiale contre le sida a aussi été marquée par l'initiative des femmes du Cambodge : veuves, prostituées et malades ont appelé les hommes du pays à changer leurs habitudes sexuelles, en cessant de fré-

quenter les maisons closes et en portant des préservatifs. Quelque 200 000 Cambodgiens sont infectés par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

En Afrique du Sud, le président Thabo Mbeki a invité ses compatriotes à ne pas avoir de relations sexuelles trop jeunes, à être fidèles à leur partenaire et à utiliser des préservatifs. Quelque quatre millions de Sud-Africains, soit 10 % de la population, sont contaminés par le virus.

Le président kenyan Daniel Arap Moi a lui fait volte-face en déclarant ne pas être opposé à l'utilisation du préservatif pour lutter contre l'épidémie. Jusqu'ici il s'était pourtant prononcé contre ce moyen de protection, privilégiant l'abstinence. L'Église catholique kenyane a vivement critiqué ce revirement.

## Près de la moitié des patients infectés ne prennent pas régulièrement leurs médicaments

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

Près de la moitié des personnes sous médication anti-VIH commettent à cet égard quatre « infidélités » par semaine à leur régime strict de médication, révèle un sondage pan-canadien auquel ont participé 320 personnes atteintes du VIH.

Ces chiffres ont été rendus publics, hier, en conférence de presse, à l'occasion de la journée mondiale contre le sida.

« La fidélité au traitement est essentielle », a commenté le Dr Éric-Albert Lefebvre. Le premier traitement antiviral qu'un individu va prendre va être celui qui va être le plus efficace pour ralentir la progression de la maladie.

« On voit dans le sondage que 45 pour cent des gens ont manqué trois doses par semaine. Une étude américaine a suggéré qu'il fallait adhérer à plus de 95 pour cent des doses (ce qui n'exclut qu'une dose par semaine) pour tirer le maximum de profit du traitement antiviral », a fait valoir le médecin, qui oeuvre à la clinique médicale l'Actuel.

La non-assiduité est un problème courant bien connu qu'il est possible d'observer chez les personnes atteintes d'autres maladies, par exemple les maladies cardiovasculaires et le diabète où 50 pour cent des malades ne respectent pas les directives touchant les précautions d'emploi.

Pour les personnes porteuses du VIH, le Dr Lefebvre croit que la « fidélité » pourra augmenter quand les traitements seront plus simples ou quand le nombre de comprimés à prendre sera moindre.

À l'heure actuelle, le sondage a révélé que les Canadiens vivant avec le VIH/sida prennent en moyenne 20,1 pilules par jour pour traiter leur maladie.

D'où l'idée du Dr Lefebvre d'écrire une plaquette d'une soixantaine de pages où sont fournis des trucs pour augmenter l'assiduité aux médicaments.

Le sondage met également en lumière que 48 pour cent des personnes qui traitent leur infection au VIH ont, à un moment donné, interrompu complètement leur traitement antiviral pendant un certain temps, en moyenne pour 13 semaines.

Les effets secondaires indésirables et la lassitude à prendre des pilules et à subir les contraintes du traitement sont les raisons les plus souvent fournies.

Le sondage a été commandé par deux compagnies pharmaceutiques, GlaxoWellcome et BioChem Pharma, qui produisent des médicaments contre le VIH.

Selon le Dr Lefebvre, il y a maintenant 15 médicaments homologués et plusieurs combinaisons efficaces sont disponibles. La mortalité a été réduite de plus de 80 pour cent depuis l'apparition de la maladie, autour de 1985. Avant 1996, le Dr Lefebvre voyait mensuellement cinq de ses patients mourir du sida. Depuis l'apparition de médicaments plus efficaces, il en voit plutôt cinq par année. Par ailleurs, la journée mondiale contre le sida a été soulignée hier à Montréal par une marche et l'observance d'une minute de silence en mémoire des personnes mortes du sida au cours de la dernière année.

Au 31 décembre 1998, on établissait à plus de 43 000 le nombre de Canadiens vivant avec le VIH.

## Ottawa offre 50 millions pour lutter contre le sida en Afrique

Presse Canadienne  
OTTAWA

Ottawa a annoncé hier une aide de 50 millions pour la lutte contre le sida et le VIH en Afrique. Ce montant sera versé en tranche de 10 millions pendant cinq ans.

« Le VIH-sida tue des millions de gens. Dans seulement dix ans, le sida aura emporté les parents de 40 millions d'enfants, les rendant orphelins, et des millions perdront aussi des enseignants et des professionnels de la santé, a déclaré Maria Minna, la ministre canadienne de la Coopération internationale. Tous les pays ont la responsabilité de mener une lutte acharnée contre cette maladie. »

Dans certains pays africains, le sida risque de décimer la moitié de la population active. Elle a déjà tué 11 millions d'Africains, et plus de 22 millions d'adultes et d'enfants sont actuellement infectés.

L'épidémie de sida affecte sérieusement l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, l'Ouganda, le Kenya et le Malawi, a souligné Émile Gauvreau de l'Agence canadienne de développement international.

Chaque projet appuyé par l'ACDI doit prendre en compte l'impact du VIH dans la communauté, a-t-il précisé.

Plus de 70 pour cent des gens infectés par le VIH-sida dans le monde vivent en Afrique.

Le gouvernement fédéral et l'ACDI entendent organiser une conférence internationale sur le sida au printemps 2000.

## Traitements psychiatriques pour les homosexuels israéliens

Associated Press  
JÉRUSALEM

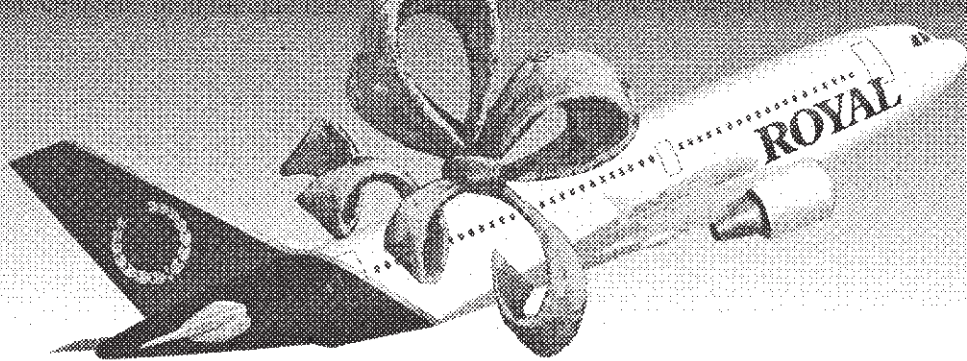
Le ministre israélien de la Santé a marqué à sa façon la Journée mondiale contre le sida. Shlomo Benizri, un ultra-orthodoxe du parti Shas, a estimé hier que les homosexuels souffraient de « problèmes génétiques » et leur a proposé un traitement psychiatrique gratuit.

« Je pense que l'homosexualité implique l'existence de problèmes génétiques », a estimé Shlomo Benizri lors d'un débat parlementaire consacré au sida à l'occasion de la 12<sup>e</sup> Journée mondiale de lutte contre cette maladie. Ce discours du plus responsable israélien de la Santé a choqué et scandalisé les députés.

Le ministre, qui portait au revers de sa veste le ruban rouge de solidarité avec les victimes du sida, a accusé les militants de la cause homosexuelle d'exagérer le nombre d'homosexuels en Israël. « Il y en aurait 10 % dans l'État d'Israël ? Montrez-moi où ils sont », a-t-il lancé.

Shlomo Benizri est connu pour son hostilité aux campagnes en faveur du préservatif destinées à enrayer l'épidémie de sida. Les règles ultra-orthodoxes juives interdisent les relations sexuelles entre hommes et l'usage du préservatif. Shlomo Benizri n'a pas lui-même étudié la question des origines de l'homosexualité, mais estime que les traitements psychiatriques prodigués dans les institutions dépendant de son ministère pourraient aider les homosexuels hommes et femmes à devenir hétérosexuels.

## UN CADEAU ROYAL



## ROYAL RAPPROCHE LES GENS

À la recherche du cadeau parfait pour le nouveau millénaire ? Offrez le service tout inclus de Royal avec la

**PASSExpress**

Offrez le coupon de voyage flexible sur les ailes de Royal, valide à n'importe quel moment du 7 janvier au 30 septembre 2000.

MONTREAL-TORONTO / PASSEXPRESS 199 \$ (Aller-retour).

MONTREAL-FORT LAUDERDALE / PASSEXPRESS 259 \$ (Aller-retour).

MONTREAL-ORLANDO / PASSEXPRESS 259 \$ (Aller-retour).

**828-8986**

Ce Noël, donnez des ailes à vos amis !

Le transporteur officiel

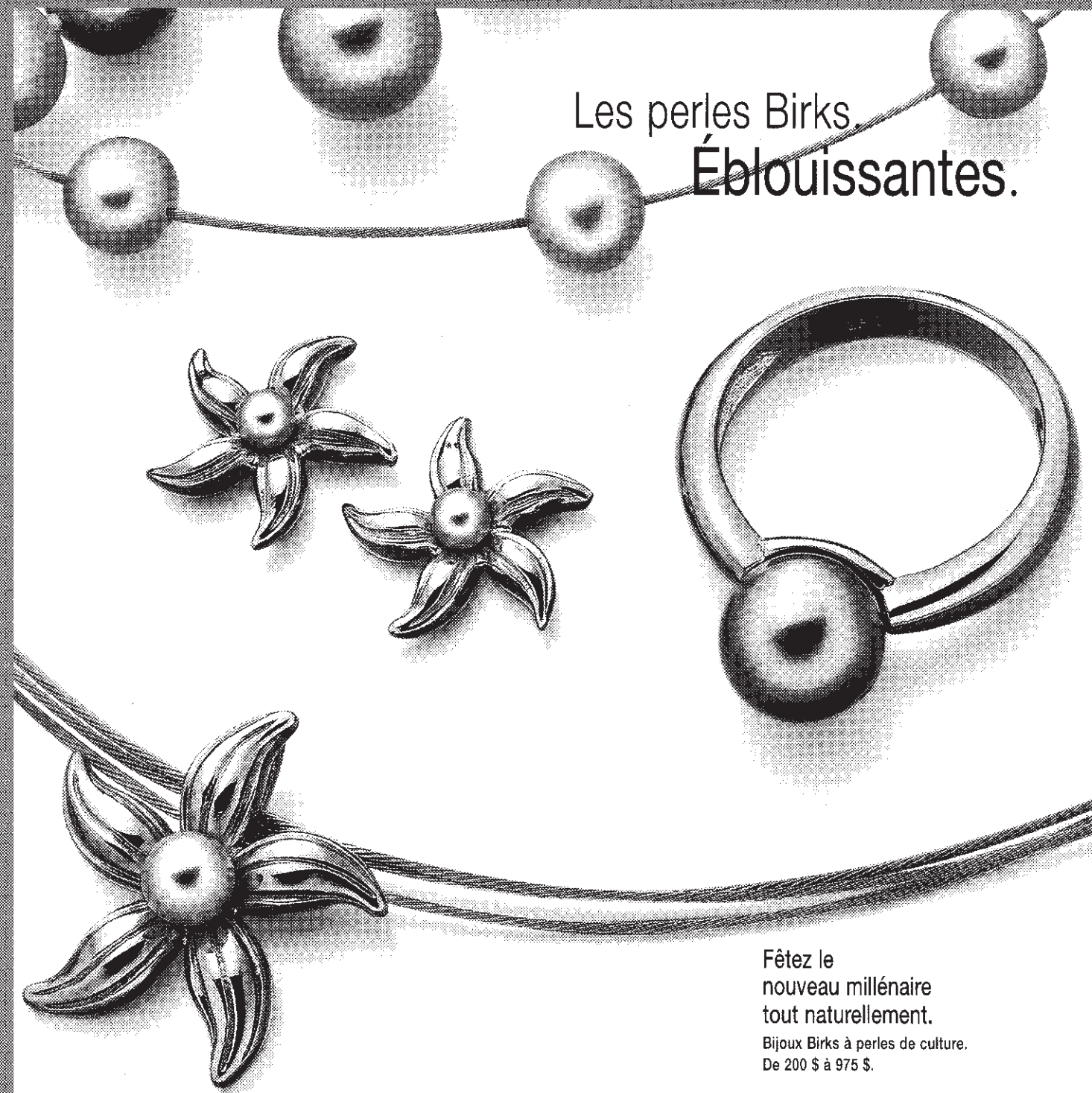
des gens heureux.



ROYAL

www.royalair.com Tous les prix indiqués dans cette annonce ne sont valides que pour la promotion PASSEXPRESS. Cette promotion ne peut être jumelée à aucun autre promotion en cours. Les prix indiqués ne s'appliquent que sur les achats fait entre le 26 novembre et le 23 décembre 1999. Contactez-nous pour connaître les conditions et avantages applicables. Taxes et surcharge de NAV et de carburant en sus.

Les perles Birks.  
Éblouissantes.



Fêtez le  
nouveau millénaire  
tout naturellement.

Bijoux Birks à perles de culture.  
De 200 \$ à 975 \$.

**BIRKS**

PERLES. depuis 1879



BIRKS

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • www.birks.com

## Journée mondiale contre le sida

# Chez ma cousine Evelyn ferme ses portes

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La maison d'hébergement pour sidéens toxicomanes *Chez ma cousine Evelyn* fermera bientôt ses portes, ses cinq derniers résidents devant être transférés vers d'autres établissements.

C'est ce qu'a indiqué hier la responsable du service d'adaptation sociale de la régie régionale de la santé de Montréal-Centre, Monique Tessier. « Au plus tard la semaine prochaine, les résidents seront relogés dans d'autres maisons ou encore dans des appartements supervisés », a-t-elle dit.

CMCE préconise une approche de réduction des méfaits, ce qui signifie qu'on y laisse les toxicomanes consommer de la drogue, mais dans un environnement limitant leurs problèmes de santé et permettant d'éviter leur criminalisation.

Même si elle demeure en faveur d'une telle approche et souhaite l'appliquer dans toutes les maisons d'hébergement, la régie ne dirige plus depuis quelques mois de nouveaux patients vers *Chez ma cousine Evelyn*, au centre de démêlés judiciaires l'été dernier entre d'ex-employés et la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-Sida).

La régie s'inquiétait de la qualité des soins prodigués dans la résidence de neuf places, sise rue Sainte-Famille, au centre-ville. Mais elle a également constaté que la formule, axée sur les soins palliatifs, avait fait son temps. « La trithérapie a eu ses effets positifs chez Evelyn comme ailleurs : la clientèle s'est stabilisée et meurt moins », explique M<sup>me</sup> Tessier.

La régie propose plutôt aux organismes communautaires de créer un centre de crise de dix places où pourrait être reçue la clientèle qui fréquentait CMCE. La différence, c'est que ce centre n'accueillerait des résidents que pour une durée limitée, le temps que leur état se stabilise et que l'on puisse les rediriger vers d'autres maisons d'hébergement.

La régie verse des subventions annuelles de 2,6 millions aux organismes communautaires qui s'occupent des personnes aux prises avec le VIH et le sida. Elle entend toutefois réduire la part consacrée à l'hébergement, pour la faire passer de 2,2 millions à 1,56 mil-

lion. Le budget de prévention, lui, passera de 78 000 \$ à 390 000 \$, tandis les services de soutien dans la communauté bénéficieront de 650 000 \$, contre 327 000 \$ jusqu'à présent.

« Avec la trithérapie, qui fait qu'il y a moins de personnes malades, la population a besoin de moins de soins palliatifs, mais de plus de soutien psychosocial, de programmes de fidélisation à la médication, d'accompagnement et de soutien dans la communauté », dit M<sup>me</sup> Tessier.

En conséquence, le nombre de places d'hébergement pour sidéens passera de 122 à 80, dont 25 en appartements supervisés et autres « ressources intermédiaires ».

La porte-parole des maisons d'hébergement, Michèle Blanchard, reconnaît qu'il est nécessaire de revoir à la baisse le nombre de places d'hébergement et reproche même à la régie d'agir tardivement. Elle craint cependant que les résidences existantes ne s'entredéchirent. Certaines d'entre elles devront changer de vocation si elles ne veulent pas disparaître. « J'espère qu'on ne se battra pas, mais je crois qu'il y aura des difficultés de concertation », dit-elle.

La régie espère appliquer son plan dès le mois d'avril prochain.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Quelques dizaines de personnes ont pris part hier midi à la «marche des parapluies noirs» organisée par le Comité des personnes atteintes par le VIH à l'occasion de la Journée mondiale contre le sida.

## L'Événement des fêtes

Jusqu'à  
**50% de rabais**  
partout en magasin!

Profitez de  
rabais exceptionnels  
partout en magasin  
tout le mois de décembre!

Garantie  
SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même  
marchandise ailleurs à plus  
bas prix, nous respecterons  
non seulement ce prix mais  
nous vous accorderons un  
rabais additionnel de 10%

# table

Verres à pied  
en verre ou  
en cristal\*  
Choisissez parmi  
la plus grande  
gamme d'articles

À partir de  
**8<sup>95</sup>**

---

## bain

Serviettes  
et accessoires\*  
Choisissez parmi la plus  
grande gamme d'articles

À partir de **1<sup>99</sup>**

# litterie

Draps et  
accessoires  
assortis\*  
Choisissez parmi la plus  
grande gamme d'articles

À partir de **9<sup>95</sup>**

---

## articles maison

Accessoires  
de cuisine\*  
Choisissez parmi la plus  
grande gamme d'articles

À partir de  
**29<sup>95</sup>**

**litterie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine  
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux  
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !**



## LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

# LINEN CHEST

Service à  
domicile **GRATUIT**  
**331-5260**

Centre  
Rockland  
**341-7810**

Place Portobello  
Brossard  
**671-2202**

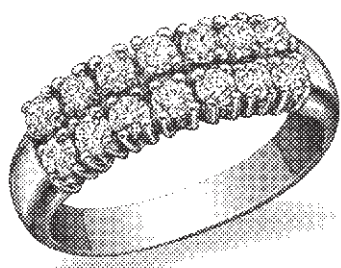
Les Galeries  
Laval  
**681-9090**

La Cathédrale  
(Centre-ville)  
**282-9525**

**Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !**

## Jonc 0.60 points

RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS\*



0.60 points diamant total  
OR 14K  
Prix d'évaluation 900\$



SEULEMENT  
**499\$**

\*sur acceptation du crédit,  
ne payez que les taxes

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212  
OUVERT LE DIMANCHE DE 11H À 17H

À ce **prix-là**  
même le père Noël songe  
à emprunter **NOS** ailes !

Du 29 novembre au 21 décembre, nous livrerons vos colis de Noël aux membres de votre famille et à vos amis pour seulement 24,95 \$, moyennant un poids maximal de 5 kg par colis, à une très grande vitesse.

**porte-à-porte\* à l'échelle du Canada,**  
vers presque n'importe quelle destination desservie  
par Canadien Cargo

pour seulement

# 24,95 \$\*

taxes pertinentes en sus

Pour un colis de plus de 5 kg...  
vous n'aurez qu'à déboursier  
2,00 \$ de plus du kg, jusqu'à  
concurrence de 20 kg.



Pour notre  
« tarif XMS »,  
composez le  
**1 (800) 667-7000**



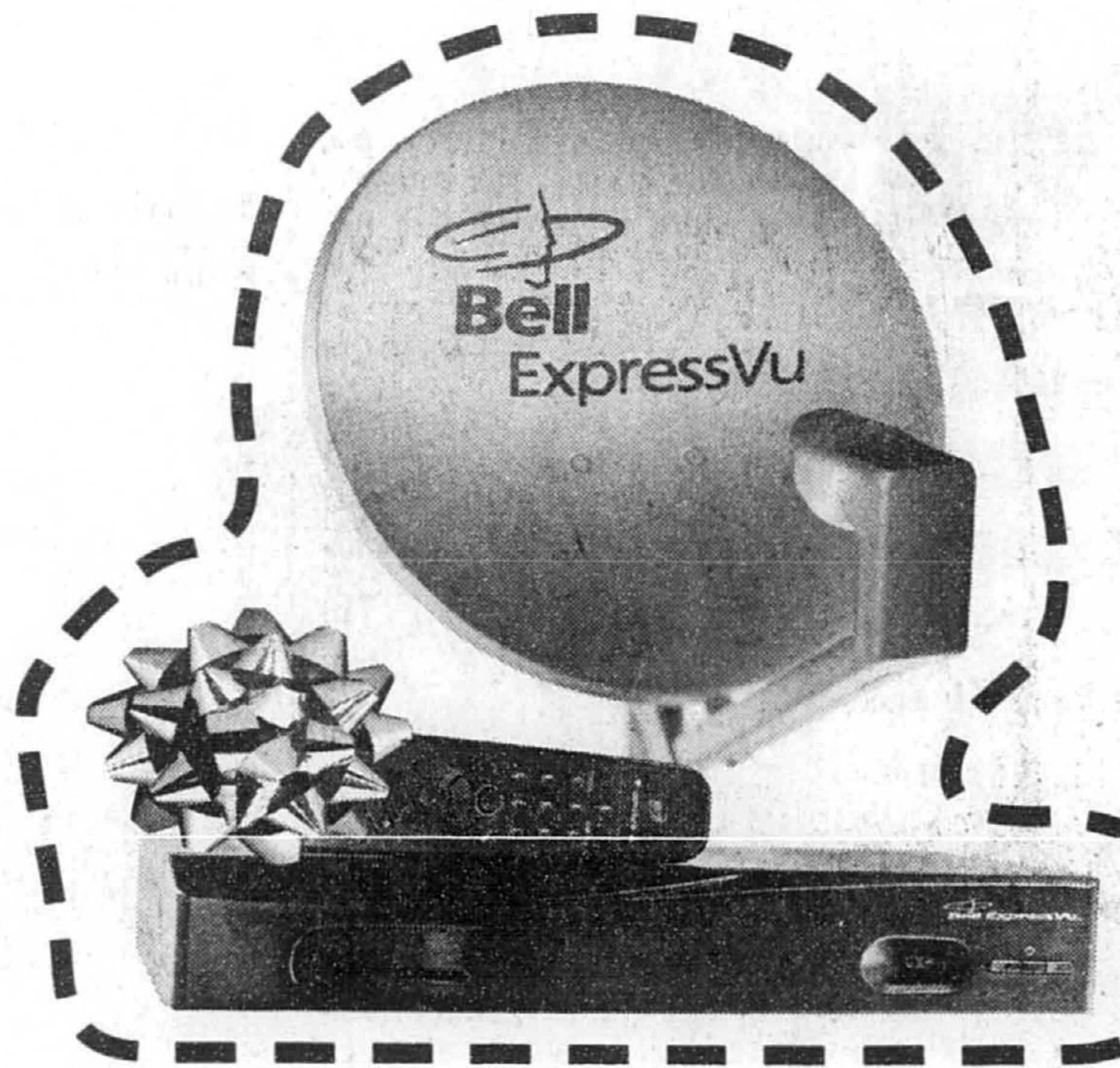
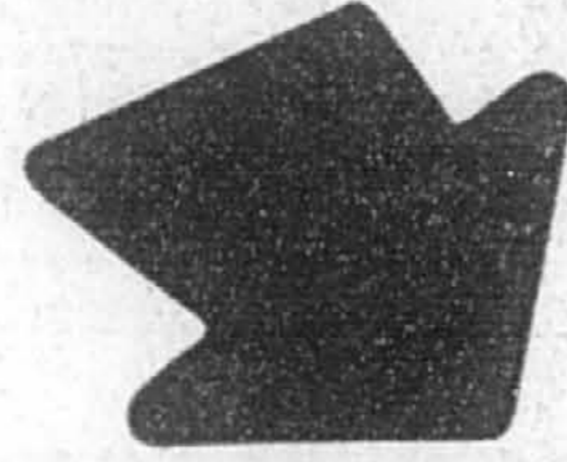
**Canadien Cargo**  
www.cdnair.ca

Dimensions maximales du colis : 229 cm linéaires (90 po), soit la longueur, plus la largeur, plus la hauteur du colis, sans qu'aucune dimension n'excède 81 cm (32 po). Envoi port payé seulement. La première livraison ou tentative de livraison à l'endroit indiqué fait partie du prix. Il est interdit d'envoyer des marchandises dangereuses, des animaux vivants, des articles périssables ou des objets d'une valeur extraordinaire. Certaines autres restrictions sont imposées. Dans le cas de cadeaux de grande valeur ou d'articles périssables, enquérez-vous de notre service prioritaire **Garanti Canadien**. Appelez-nous pour en connaître tous les détails.

\* Ne s'applique pas à toutes les zones de livraison.



Découpez la soucoupe dont Jim a vraiment besoin pour capter les signaux de l'espace et ainsi passer à l'an 2000.



### Télévision numérique par satellite Bell ExpressVu<sup>MC</sup> système 2700

**199\$\***

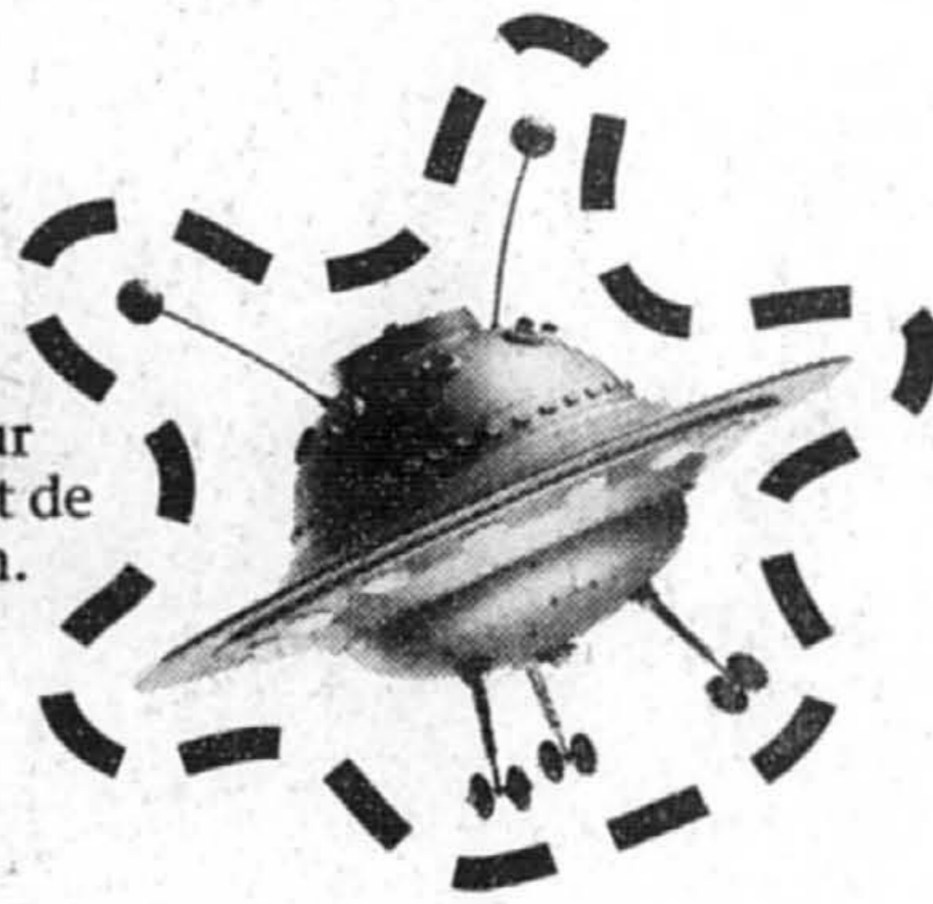
- Offrez en cadeau la télé du XXI<sup>e</sup> siècle! Soyez en contact avec les meilleurs satellites vous offrant le plus vaste choix au pays 200 chaînes de télé et stations de radio.
- Vu<sup>MC</sup>: plus de 30 chaînes de télé à la carte
  - NHL<sup>MD</sup> Centre Ice<sup>MD</sup>: plus de 800 matches de hockey de la LNH<sup>MD</sup>
  - Image et son de qualité numérique
  - La plus petite antenne au pays (seulement 46 cm)
  - Télécommande à infrarouge facile d'emploi

Plus: économisez **100\$** sur l'installation\*\*

Sur présentation d'une facture mensuelle de câble de 32 \$ ou plus (avant taxes) ou avec un abonnement de 12 mois au forfait « Le Spécial gros appétits », « Le Spécial gros appétits Deluxe » ou « The Works » Prix courant: 399 \$

### Ovni GTX

Soucoupe volante Ovni GTX, 2 portes, équipée d'un propulseur supra dynamique, d'un récepteur d'ondes interstellaires, d'un aileron arrière et de roues en aluminium. Hublots teintés en option. Disponible seulement chez les concessionnaires Ovni de la planète Mars.



1 877 5ESPACÉ  
www.bell.ca/noel

**Espace Bell**

Passez à l'an 2000. Magasinez chez Espace Bell.<sup>MC</sup>